

Au menu de la session parlementaire  
**Code de procédure pénale,  
Code de wilaya et Loi de Finances 2025**

P05

# LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7005 - LUNDI 14 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Système de paiement  
électronique instantané  
**Un projet en cours  
d'élaboration**

P04

Lancement d'un programme  
de plantation d'un million d'oliviers

## Défi pour une meilleure qualité



Lire en page 03

P07

ORAN

Enseignants contractuels

**Pas moins de 3.180 postes dégagés à la rentrée**

Conseil supérieur de la jeunesse

**Le wali d'Oran préside une réunion  
de préparation du Forum Panafricain de la Jeunesse**

Campagne de lutte contre le paludisme et la diptérie

**Des équipes médicales d'Oran à Aïn Guezzam**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ)

## Rencontre de solidarité avec le peuple palestinien

**L**e parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), a organisé, samedi à Alger, une rencontre de solidarité avec le peuple palestinien, et ce, à l'occasion du 1er anniversaire du Déluge d'El-Aqsa. A l'entame de la conférence, la présidente du parti, Fatima Zohra Zerouati, s'est félicitée des efforts de l'Algérie pour le soutien à la cause palestinienne, mettant en avant le rôle de la diplomatie algérienne dans la défense de cette juste cause au sein du Conseil de sécurité et de l'ONU. La président du parti a également criti-

qué le mutisme international, face aux crimes commis par l'entité sioniste barbare dans la bande de Gaza et au Liban, appelant la communauté internationale à agir pour mettre fin à ces massacres. Mme Zerouati a dénoncé le génocide systématique perpétré par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien, et ses tentatives visant à éradiquer la résistance palestinienne, ce qui constitue, a-t-elle dit, "un tournant dangereux qui pourrait mettre en péril le processus de paix dans la région".

23ème édition du salon international du livre à Amman

## La ministre de la Culture Soraya Mouloudji participe à l'ouverture



**L**a ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a participé, jeudi soir au Centre jordanien des expositions (Amman) à l'ouverture de la 23e édition du Salon international du livre en compagnie de son homologue jordanien, Moustafa Erawachda, a indiqué un communiqué du ministère, rappelant que l'Algérie y participe en tant qu'invité d'honneur. Dans son allocution à l'ouverture du salon placé sous le slogan "Al Qods capitale de la Palestine", Mme Mouloudji s'est félicitée des relations algéro-jordaniennes, affirmant qu'"il est tout à fait

naturel que la Jordanie affiche une telle hospitalité et estime à l'égard des pays arabes frères, notamment l'Algérie, reconnaissante à jamais envers le royaume de Jordanie, roi et peuple, pour son élan de solidarité pendant la Glorieuse révolution". La ministre a mis en avant "les relations unissant l'Algérie et la Jordanie qui se sont approfondies depuis des décennies grâce à la coordination bilatérale et aux visites officielles de haut niveau en sus de nombreux accord et memorandum d'entente signés par les deux pays".

Sahara occidental

## Reprise des travaux du 3ème Forum international de la jeunesse

**L**es travaux de la 3ème édition du Forum international de la jeunesse se pour la solidarité avec le Sahara occidental ont repris dimanche pour la troisième et dernière journée, à Bilbao en Espagne sous le slogan "la jeunesse construit des ponts pour un Sahara occidental libre". La présentation des conclusions et du manifeste final ainsi que la poursuite des interventions des représentants des délégations participantes seront au programme de cette dernière journée des travaux du Forum, tandis que la cérémonie de clôture sera organisée à la mi-journée. Lors de la deuxième journée du Forum, les participants se sont répartis sur 4 ate-

liers. Il s'agit de l'atelier "Une Occupation financée par nos propres ressources", l'atelier "Façonner le récit", l'atelier "Tracer des routes de solidarité" et l'atelier "Jeunesse sahraouie: perspectives d'avenir". Outre des événements parallèles ayant trait à la "Géopolitique du Sahara occidental : positions des pays sur le conflit et perspective globale", "Le rôle des jeunes femmes dans la résolution des conflits: donner du pouvoir aux voix sur la voie de la liberté" et "Voix réduites au silence: récits du Sahara occidental et blocus médiatique", la présentation de l'exposition "Mémoire graphique du peuple sahraoui" a également été au programme.

Président de l'UIP Brahim Boughali

## La réunion du Groupe arabe intervient dans une période critique



**L**e président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a souligné que la réunion de coordination du Groupe parlementaire arabe, tenue en marge des travaux de la 149e session de l'Union interparlementaire (UIP), intervient dans une période "critique" pour la nation arabe et la cause palestinienne. Président la réunion de coordination, M. Boughali a affirmé que ces circonstances "exceptionnelles et sans précédent", imposées par l'entité sioniste usurpatrice, "doivent nous inciter à faire preuve de plus de solidarité et à réaffirmer notre position inaliénable en faveur des droits légitimes du peuple palestinien". "Le devoir nous impose d'être

pleinement disposés à y faire face et à relever tous les défis et menaces non-négligeables auxquels notre nation est confrontée", a-t-il soutenu, mettant l'accent sur l'impératif d'exploiter toutes les tribunes disponibles et d'activer la diplomatie parlementaire arabe à tous les niveaux pour une coordination et une action collective avec les autres groupes islamiques, asiatiques, africains et latino-américains, ainsi qu'avec tous les pays soutenant la cause palestinienne, à travers l'adoption d'une clause d'urgence que le Groupe arabe soumettra en guise de pas symbolique reflétant l'éveil de la conscience humaine à travers la voix des peuples dans cette tribune parlementaire et le ralliement du droit contre l'injustice et l'oppression".

Nicaragua

## La décision de rompre ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste saluée



**L**e ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a salué la décision de la République du Nicaragua de rompre ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste, en raison des massacres et des destructions continues contre le peuple palestinien. Le ministère a souligné que la décision du Nicaragua "exprime la haute responsabilité du Nicaragua en tant que membre de la communauté internationale en prenant des mesures concrètes pour mettre fin à l'agression en cours contre le peuple palestinien et le reste des peuples de la ré-

gion, et pour garantir le droit de ces peuples à vivre dans la paix et la dignité". Le ministère palestinien a en outre exprimé l'espoir que cette annonce "servira d'exemple pour des décisions similaires prises par des gouvernements amis, pour punir (l'entité sioniste) pour le génocide qu'elle commet contre le peuple palestinien". Vendredi, le gouvernement nicaraguayen a annoncé la rupture des relations diplomatiques avec l'entité sioniste en réponse au "génocide brutal" que cette dernière commet contre le peuple palestinien depuis le 7 octobre 2023.

## Lancement d'un programme de plantation d'un million d'oliviers

# Défi pour une meilleure qualité

Par L.Hicham

**L**'huile d'olive, pour casser les prix et suffire au marché local. Plus aucun doute, l'Algérie s'investit dans l'oléiculture. Le pays figure dans le top 10 des meilleurs producteurs d'huile d'olive dans le monde. Avec une superficie de près de 500.000 ha dédiés seulement aux oliviers, sa production peut atteindre aisément les 50.000 tonnes annuellement mais elle peut se surpasser, eu égard notamment aux superficies de culture encore abondantes et vierges en Algérie. Malgré cette production, peu de citoyens consomment de ce produit, ce qui est un vrai contraste. Pour inciter les consommateurs à utiliser davantage ce produit, les autorités sectorielles ont mijoté un plan qui consiste à multiplier la culture de l'huile d'olive afin d'augmenter sa production et que son prix soit encore plus accessible. Le gouvernement veut en effet faire de la culture d'olives, une filière juteuse et porteuse. Pour cela, plus d'un million d'oliviers auront été plantés d'ici fin 2024. Au moment où le marché mondial vit une ébullition avec la menace de flambées de certains produits comme l'huile d'olive importée, l'Algérie veut renforcer sa résilience et son autonomie face aux turbulences multiformes qui déstabilisent le marché mondial à cause des conflits et des guerres régionales. Ce qui est certain, c'est que la production d'huile d'olive en Algérie connaît une certaine florescence et sans cesse en expansion. Evident que le pays veuille, par la même, augmenter sa production pour suffire aux besoins du marché local, pour ne plus compter sur les importations onéreuses d'huile d'olive, sachant que cette politique s'est avérée fructueuse avec la stabilisation du prix de l'huile de table, produite à partir des ENCG. Le ministère de l'Agriculture a annoncé, lors d'une conférence de presse consacrée au secteur, un programme ambitieux visant à planter un million d'oliviers d'ici fin 2024. Ce programme inédit est d'ores et déjà lancé. Pour le sous-directeur des arbres fruitiers au ministère, Redouane Messaoudi, ce projet permettra non seulement d'accroître la production nationale mais aussi d'améliorer la qualité de l'huile d'oli-



ve algérienne. L'Algérie, rappelons-le, est un acteur incontournable du marché mondial de l'olive de table. Le pays se classe au 4e rang mondial et au 7e rang mondial concernant les superficies d'oliveraies. Ainsi, les surfaces consacrées à l'olivier ont considérablement augmenté, passant de 160.000 hectares au début des années 2000, à plus de 442.900 hectares actuellement. L'objectif est d'atteindre un million d'hectares à l'horizon 2030. Cette croissance est soutenue par une politique gouvernementale ambitieuse qui accorde une importance particulière à la filière oléicole. Les aides financières accordées aux producteurs ainsi que les efforts de recherche et de développement, ont contribué à moderniser le secteur. L'Algérie dispose d'un riche patrimoine oléicole, avec plus de 48 variétés d'oliviers répertoriées. Les producteurs misent de plus en plus sur la qualité, en adoptant des pratiques culturales respectueuses de l'environnement et en investissant dans des équipements modernes. Ahmed Malha, expert agricole, a notamment plaidé pour une meilleure valorisation des sous-produits de l'olive tels que les noyaux. Ces derniers pourraient servir à la fabrication d'engrais naturels et de produits comme le savon, à l'instar de ce qui se fait déjà dans d'autres pays producteurs. Il a également préconisé de généraliser les cultures intensives d'oliviers, en exploitant notamment les oliviers sauvages présents en abondance dans les montagnes et les maquis,

grâce à des techniques de greffage. Ceci dit, c'est grâce à l'expansion de ses oliveraies que l'Algérie produit aujourd'hui plus de 100 millions de litres d'huile d'olive par an, assurant ainsi son autosuffisance et ouvrant de nouvelles perspectives pour l'export. Cela sans compter l'impact sur les prix, ce qui a fait que l'huile en général est quasiment abordable et abonde sur le marché local. Cependant, des défis restent à relever, notamment en matière de transformation et de commercialisation. De son côté, Arezki Toudert a insisté sur la nécessité de moderniser les outils et les équipements utilisés pour la récolte et le stockage des olives. Selon lui, le développement de cette filière doit s'inscrire dans une perspective globale, incluant notamment l'encouragement de la production locale de bouteilles en verre conformes aux normes internationales, afin de mettre en valeur la qualité de l'huile d'olive algérienne. Pour garantir la qualité du produit final, les experts ont proposé de mettre en place un cadre réglementaire obligeant les entreprises à joindre, aux livraisons d'huile d'olive, des analyses de laboratoires réalisées par des organismes agréés. Par ailleurs, la création d'un organisme national dédié à l'oléiculture a été avancée comme une solution pour structurer la filière et accompagner les professionnels. Ces propositions témoignent de la volonté de donner un nouvel élan à la filière oléicole algérienne qui dispose d'un potentiel considérable mais reste encore sous-exploitée.

## Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

### L'Algérie fixe les prix du café

**L**e prix du café vient d'être fixé à 250 DA le paquet de 250 grammes. Ce qui fait que le prix du kg a été fixé à mille dinars, au lieu de 1.800 DA, tout récemment. Nous souhaitons que d'autres produits nécessaires soient concernés par des mesures similaires de fixation des prix. La plupart de nos jeunes de la génération montante ne savaient pas qu'il a un demi-siècle de ça, une liste importante de produits de consommation était tarifiée avec des prix fixes. Non seulement ça, mais attention, aucun commerçant ou autre n'osait ajouter un centime sur le prix officiellement fixé par le ministère du Commerce. Ainsi, la bouffetance du pauvre était protégée par les autorités qui étaient constitutionnellement censées les protéger. Début des années 1990, les options politiques avaient dû changer de cap... L'on avait balancé le socialisme qui n'était pas tout à fait socialiste, pour s'attacher au marché libre qui n'est pas également, tout à fait, un marché libre, selon les normes. Pourtant, les textes juridiques du pays (Constitution, Charte nationale) insistaient sur «l'option socialiste irréversible». Mais, dans la vie tout est censé changer avec le temps. D'ailleurs, aucun des pays communistes et socialistes qui pullulaient quand le socialisme était très à la mode, n'avaient réussi à conserver, plus longtemps ce genre de régime qui avait, tout de même, ses avantages et ses inconvénients.

*Fini le pseudo socialisme, nous sommes entrés de plain pied dans le monde du chaos économique, avec comme une douce enseigne sur la frontière « économie du marché ». C'est à partir de cette époque cruciale dans l'histoire du pays que nous avons accédé à l'ère de la spéculation, du marché parallèle et de l'économie informelle... C'est dans ces moments difficiles que s'étaient constitués les réseaux des gangs de l'alimentation générale, des légumes et fruits et de tout ce qui a trait à la survie du citoyen. Pour réussir et bien rouler, selon les normes, une économie de marché aura impérativement besoin d'un Etat de droit... L'absence d'un Etat de droit, c'est le synonyme du règne du chaos. Et, d'ailleurs c'est ce que nous vivons actuellement, suite à une main basse, presque exclusive des réseaux de spéculateurs et de pénuristes sur le monde du commerce.*

*Ces réseaux se sont sentis de plus en plus forts et causent de plus en plus de désagréments à l'économie nationale. L'absence d'une autorité de l'Etat à cet effet avait suscité plus d'hégémonie de la part de ces gangs sur l'économie comme sur les finances de l'Etat.*

Prétendu soutien de la France au plan d'autonomie marocain

## Des associations françaises dénoncent

**D**es représentants d'associations françaises ont dénoncé dimanche à Bilbao en Espagne, le soutien apporté par la France au prétendu plan d'autonomie marocain au Sahara occidental. "La décision du président français, Emmanuel Macron, ne fait qu'officialiser et clarifier l'action de la France en faveur du Maroc et montre encore une fois que l'occupation du Sahara occidental qui est injuste, illégale et inhumaine, est soutenue par les plus grandes puissances impérialistes de ce monde", a indiqué, dans une déclaration à l'APS, Assyl Benachi, membre du Front de libération décolonial, en marge des travaux de la 3e édition du Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le peuple

sahraoui. Tout en dénonçant cette décision, Assyl Benachi a rappelé que "la France a toujours soutenu le Maroc à tous les niveaux depuis 1975, que ce soit politiquement, militairement ou diplomatiquement en usant plusieurs fois de son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU pour empêcher la question sahraouie d'être mise sur la table". Dans ce contexte politique, il a souligné que le Front de libération décolonial qui est une organisation anti-impérialiste et anticolonialiste visant à faire les liens entre différentes luttes contre le colonialisme notamment en Palestine et au Sahara occidental, considère qu'il "faut absolument se tenir aux côtés du peuple sahraoui dans sa lutte pour l'indépendance à travers différentes actions

visant à faire connaître la cause sahraouie sur les réseaux sociaux et briser le blocus médiatique autour de cette question qui est méconnue en France par les jeunes et les moins jeunes". Concernant les travaux de la 3e édition du Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental, Assyl Benachi a dit avoir eu l'occasion de rencontrer "une jeunesse organisée et déterminée à soutenir la lutte pour l'indépendance du peuple sahraoui". De son côté, Alex Bourgeat, de l'association Jeunes communistes du Val-de-Marne (Banlieue parisienne), a déclaré que le Forum de la jeunesse internationale pour la solidarité avec le Sahara occidental permet d'avoir un "vrai point de vue" sur la question sahraouie,

regrettant le fait que le peuple français soit peu informé médiatiquement par rapport à l'importance de cette juste cause. Il a fait savoir que les membres de cette association française ont concocté un programme militant en faveur du Sahara occidental pour sensibiliser les gens sur cette cause, que ça soit dans les lycées ou dans les universités. Evoquant également la décision de la France de soutenir le "prétendu" plan d'autonomie marocain au Sahara occidental, Alex Bourgeat regrette le fait que son pays agisse en faveur du Maroc et a dit souhaiter que les actions des associations en France puissent infléchir la politique nationale concernant la dernière colonie en Afrique.

**Pôle & Mic**

Par B.Nadir

**L'alerte de l'OMS**

**L**'Organisation mondiale de la santé a lancé un avertissement concernant la résistance aux antimicrobiens «RAM», une menace qui pourrait anéantir plus d'un siècle de progrès médicaux. Les antimicrobiens, essentiels pour traiter les infections, sont menacés par leur utilisation inappropriée et leur surconsommation. Le Directeur Général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné l'urgence d'une action mondiale coordonnée, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, notant que la RAM pourrait nous ramener à l'ère pré-antibiotique. Un rapport récent de l'OMS indique que des vaccins contre 24 agents pathogènes pourraient réduire de 22 % le besoin d'antibiotiques, soit 2,5 milliards de doses par an. Bien que certains vaccins soient déjà disponibles, d'autres doivent être développés rapidement. La RAM, causée par l'abus d'antimicrobiens, entraîne environ 05 millions de décès annuels dans le monde. Les vaccins sont cruciaux pour prévenir les infections et diminuer l'utilisation d'antibiotiques. Par exemple, les vaccins contre la pneumonie à pneumocoque, Hib et la typhoïde, pourraient éviter jusqu'à 106.000 décès liés à la RAM chaque année, tandis que de nouveaux vaccins contre la tuberculose et Klebsiella pneumonia pourraient en prévenir 543.000. Tedros a également mentionné que les vaccins pourraient réduire les coûts des traitements liés à la RAM, estimés à 730 milliards de dollars par an. L'OMS appelle à une approche globale intégrant vaccination et autres interventions. Lors de la récente Assemblée générale des Nations Unies, les dirigeants ont convenu d'un objectif de réduction de 10% des décès liés à la RAM d'ici 2030, tout en améliorant l'accès aux vaccins et traitements.

**Pomme****Vente directe aux détaillants pour faire baisser les prix**

**L**e ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement d'une opération de vente directe de la pomme par les agriculteurs producteurs aux détaillants au niveau des marchés de gros y relevant, suite à la mise en place d'espaces commerciaux gratuits au profit des producteurs de pomme visant à réduire les prix et à casser la chaîne des intermédiaires. Au marché de gros de fruits et légumes de la société "Magros" d'Attatba (Tipasa), la pomme a été proposé à des prix variant entre 80 et 220 DA/KG, selon la qualité, précise le ministère, ajoutant que cette opération a vu la participation de producteurs venus des wilayas de Blida, Médéa, Ain Defla, Tizi Ouzou, Batna et Sidi Bel Abbès. Cette opération intervient en exécution des conclusions de la réunion conjointe entre les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations et de l'Agriculture et du Développement rural, tenue jeudi dernier, au cours de laquelle des mesures ont été prises pour freiner la hausse des prix de ce fruit, dont l'ouverture d'espaces de vente directs gratuits au profit des agriculteurs au niveau des marchés de gros de la société publique "Magros" ainsi que la mise à la disposition des agriculteurs de plus de 144 points de vente, pour commercialiser leurs produits directement aux consommateurs, y compris dans les grandes surfaces. Par ailleurs, la société algérienne de régulation des produits agricoles "SARPA" et la société "Frigomedit" ont été chargées d'acquérir la récolte de pommes auprès des agriculteurs pour constituer un stock de régulation sans marge bénéficiaire, tout en garantissant le transport gratuit de la pomme à partir des exploitations vers les marchés de gros. Il a également été décidé de procéder au recensement de toutes les chambres froides et des espaces de stockage de la pomme mais aussi de déterminer les quantités stockées déclarées et non déclarées, afin de lutter contre la spéculation et d'établir un calendrier pour le déstockage progressif, en fonction des besoins du marché.

**Activité des assurances en Algérie****Faible taux de 1% du BIP**

Par Nadira F.

**L**a part au BIP de l'activité des Assurances reste en deçà des attentes, en dépit d'une forte croissance. Cette initiative, initiée conjointement avec le PNUD, représente une large contribution au développement de l'activité d'assurance en Algérie qui, selon les responsables algériens, demeure en deçà des grandes potentialités de l'économie algérienne. Ce projet, selon ses initiateurs, vise le renforcement des capacités des intervenants dans le domaine des assurances, de développement des solutions d'assurance inclusives, de sensibilisation des citoyens à l'importance de ce domaine et enfin, de la promotion des mécanismes adaptés au financement des risques. En effet, le projet d'appui aux parties prenantes pour une assurance inclusive en Algérie a été lancé, jeudi, dans le cadre de l'initiative globale relative aux facilités d'assurance et de financement des risques (IRFF), lancée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Lors de cet atelier, le ministre a déploré la faible part du secteur dans le produit intérieur brut (PIB) qui ne dépasse pas 1%, malgré la croissance continue de l'activité des assurances en Algérie et l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur, passant de 23 milliards de DA en 2006 à 162 milliards de DA en 2023, grâce à plusieurs réformes, pour ne citer que la libéralisation de l'activité d'assurance et l'adoption de l'assurance Takaful. Selon les explications données, cette initiative fait suite à une étude diagnostique du

marché des assurances en Algérie, réalisée par le PNUD et le ministère des Finances en 2021, qui a révélé que l'activité ne couvrait pas toutes les catégories, notamment les citoyens et les investisseurs dans le domaine agricole, qui sont touchés par les changements climatiques et les catastrophes naturelles (seulement 10% des agriculteurs ont des contrats d'assurance). Plusieurs facteurs ont induit à cette situation, notamment les tarifs élevés, la limite des offres, le manque de confiance entre l'assuré et l'assureur, en sus d'autres raisons d'ordre culturel et religieux qui empêchent une partie d'Algériens à adopter des offres d'assurance ainsi que le cadre juridique qui couvre partiellement les risques climatiques. Selon l'étude, l'Etat supporte des charges financières importantes pour la couverture des risques majeurs à travers des fonds spéciaux pour financer ces risques, la couverture des compagnies d'assurance restant "limitée". Pour sa part, le directeur des assurances au ministère des Finances, Kamel Marami, a déclaré à l'APS que ce projet comprend trois principaux axes, à savoir la sensibilisation des citoyens et des opérateurs économiques à l'importance des assurances, la formation des cadres des compagnies d'assurance sur l'obligation de l'assurance inclusive en sus de la formation des contrôleurs de l'activité d'assurances parmi les cadres du ministère des Finances afin de réguler l'activité. Ce projet dont la valeur s'élève à 500.000 USD et financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement bénéficiera "de l'accompagnement

ment d'institutions internationales réputées et expérimentées en la matière, afin d'insuffler une dynamique positive et de hisser la performance du secteur des assurances en Algérie", a expliqué la représentante résidente du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn. De son côté, l'ambassadeur, Georg Felsheim, de la République Fédérale Allemande, a souligné que le projet auquel son pays contribue, devrait créer d'importants mécanismes de solidarité, notamment avec les catégories vulnérables de la société. Intervenant à cette occasion, la représentante du ministère des Affaires étrangères, Manel Ayoubi, a, dans son allocution devant les présents, fait savoir que les risques climatiques ont coûté à l'Etat un lourd fardeau financier soit une enveloppe conséquente, faisant de son engagement aux initiatives internationales dans le domaine des assurances, l'une des options efficaces en termes de gestion des risques financiers liés aux changements climatiques. Le PNUD avait déjà signé, en janvier 2024, un accord avec le ministère des Finances pour la mise en service d'un projet "appui aux parties prenantes pour une Assurance inclusive en Algérie. Il s'agit du renforcement des capacités des acteurs du marché essentiel, du soutien du développement des solutions d'assurance inclusive, de la sensibilisation des citoyens aux métiers et à l'importance de l'assurance. Il s'agit notamment d'appuyer les mécanismes de renforcement et de définir les mécanismes de financement des risques adaptés. L'initiative contribuera à la réalisation des produits diversifiés.

**Système de paiement électronique instantané****Un projet en cours d'élaboration**

**L**a Banque d'Algérie (BA) se prépare au lancement d'un projet de paiement électronique instantané dans le cadre des dispositions prises pour réaliser les objectifs de l'inclusion financière et améliorer l'accès aux services bancaires, a affirmé le vice-directeur général du Centre de pré-compensation interbancaire (CPI), Nabil Dahia. Intervenant au 2e jour de la Conférence internationale de haut niveau sur les paiements numériques en Algérie, M. Dahia a affirmé que "la BA se prépare au lancement du projet de système de paiement instantané en Algérie en vue d'atteindre les objectifs stratégiques liés à l'inclusion financière, d'améliorer l'accès aux services de paiement et de réduire les coûts et risques des transactions". Le paiement instantané est un système permettant d'effectuer des transactions financières par voie électronique, la valeur de la transaction étant transférée en temps réel sur le compte du commerçant, au lieu d'attendre 72 heures comme c'est le cas pour les transactions actuelles. Le représentant du CPI, qui regroupe les différentes banques actives sur le paysage, dont la BA, a souligné que dans le cadre de la première phase du projet de paiement instantané, soit la phase de conception, "les avancées techno-

logiques des systèmes de paiement instantané (IPS) et les tendances qui façonnent son avenir ont été prises en compte, tout en définissant les objectifs, les techniques de base et la conception d'une architecture évolutive et compatible avec les systèmes actuels". Et d'ajouter "un système de paiement instantané inclusif et équitable exige une infrastructure numérique solide qui garantit la continuité et la rapidité du service, tout en assurant les plus hauts niveaux de sécurité et de confiance pour protéger les transactions et simplifier l'utilisation". Par ailleurs, des experts et des responsables dans le domaine des finances et des banques ont insisté lors de cette rencontre sur l'importance de l'innovation et des technologies, notamment dans le domaine des services bancaires, ainsi que les opportunités et les avantages qu'elles offrent sur les plans économique et social. Ils ont également mis en avant l'importance d'adopter les nouveaux services financiers, particulièrement ceux effectués via les Smartphones, tout en se focalisant sur le développement de systèmes de paiement innovants, tels que le paiement instantané et le Open Banking, à l'effet d'améliorer les indicateurs de l'inclusion financière et la compétitivité. A cet égard, le professeur d'économie, Nazim Sini,

a affirmé que le téléphone mobile était devenu désormais, dans les pays en développement "une fenêtre vers la réalisation de l'inclusion financière en faveur des différentes catégories, notamment les plus vulnérables, d'autant que le paiement est à même de contribuer à l'élimination des disparités sociales". Evoquant les indicateurs phares de l'inclusion financière à travers le monde, M. Sini a affirmé que 25% de la population mondiale ne sont pas bancarisés, contre 51% en 2014, ce qui reflète "une grande amélioration de la couverture financière mondiale, or que la situation est différente en Afrique, où seulement 55% de la population sont bancarisés". "Ces chiffres renvoient au rôle des spécificités socio-culturelles dans la couverture bancaire à travers le monde", a-t-il expliqué, faisant savoir que "la région MENA a le taux le plus bas de bancarisation". "Pour l'Algérie, il faut encourager l'adoption des technologies financières et la lutte contre toute forme de la bureaucratie et améliorer les infrastructures des réseaux de télécommunications en vue de réussir l'inclusion financière", a-t-il insisté. Une grande partie des séances de cette Conférence a été consacrée aux services bancaires innovants, particulièrement le Open Banking et le paiement instantané.

Au menu de la session parlementaire

## **Code de procédure pénale, code de wilaya et LF 2025**

Par Nadira FOUDAD

Les deux Chambres parlementaires que sont l'APN et le Sénat, ont du pain sur la planche, lors des travaux en plénière pour cette session ouverte, début septembre à Alger. Cette session ordinaire qui est appelée à composer avec un Gouvernement d'avant les élections présidentielles et qui, faut le rappeler, n'a pas encore plié bagages puisque le Président Tebboune et après son plébiscite aux dernières élections présidentielles de septembre et après avoir prêté serment, a refusé temporairement la démission du staff gouvernemental par son Premier ministre Nadir Larbaoui et ce, à une période ultérieure. La Chambre basse pourrait être dans l'expectative à cause de cette problématique gouvernementale si, au demeurant, plusieurs projets de loi sont déposés pour examen puis adoption. Selon l'agenda établi par les deux présidents des deux Chambres parlementaires, lors de leur dernière réunion de travail, il s'agit des projets de loi, portant code de procédure pénale, projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, projet de loi modifiant et complétant la loi 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2022, projet de loi réglementant l'activité minière, projet de loi relatif au partenariat public-privé, projet de loi relatif à la mobilisation générale, projet de loi portant code de commerce, projet de loi organique fixant les conditions et modalités de création d'associations, projet de loi fixant les conditions et modalités d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifique, projet de loi organique relatif aux partis politiques, projet de loi relatif aux assurances, projet de loi organique relatif à la Cour des comptes, projet de loi modifiant et complétant la loi N°02-01 du 05 fé-

vrier 2002, relatif à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisations. Il s'agit parmi cette batterie de projets de loi, du projet de code communal, projet de code de wilaya, projet de loi portant code de la route, projet de loi portant approbation de l'actualisation du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), projet de loi relatif à la répression de l'infraction à la législation de changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, projet de loi organique portant statut particulier de la magistrature, projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°71-28 du 22 avril 1971, portant Code de justice militaire, projet de loi modifiant et complétant la loi n°08-09 du 25 février 2008, portant Code de procédure civile et administrative, projet de loi sur l'état civil, projet de loi portant loi d'orientation relative à la pêche et l'aquaculture, projet de loi portant loi d'orientation sur le tourisme, projet de loi relatif aux biens wakfs, projet de loi modifiant et complétant la loi n°10-12 du 29 décembre 2010 relative à la protection des personnes âgées, projet de loi relatif à l'économie de la connaissance et des Start-up, projet de loi relatif à la prévention et aux risques sanitaires, projet de loi modifiant et complétant la loi n°08-08 du 23 février 2008 relative aux contentieux en matière de sécurité sociale, projet de loi modifiant et complétant la loi n°76-80 du 8 mai 1976 portant code maritime, projet de loi fixant les règles générales relatives à l'identification électronique, aux services de confiance pour les transactions électroniques, projet de loi modifiant et complétant la loi n° 11-04 du 17 février 2011 fixant les règles régissant l'activité de promotion immobilière, projet de loi modifiant et complétant la loi n° 02-03 du 17 février 2003 fixant les règles générales relatives à l'utilisation et l'exploitation touristiques des plages, projet de loi fixant les règles générales relatives à l'identification électronique, aux services de confiance pour les transactions électroniques. D'autres pro-

jets sont programmés pour cette session qui s'annonce lourde, eu égard à la multitude de projets de loi qui seront examinés et adoptés entre autres le projet de loi modifiant et complétant la loi n°11-04 du 17 février 2011 fixant les règles régissant l'activité de promotion immobilière, projet de loi modifiant et complétant la loi n°02-03 du 17 février 2003 fixant les règles générales relatives à l'utilisation et l'exploitation touristiques des plages. Pour ce qui est de la Loi de Finances pour 2025, celle-ci prévoit une augmentation du capital du Fonds national d'investissement de 150 mds à 275 mds DA pour l'investissement. Pour le volet social et la préservation du pouvoir d'achat, il est prévu, selon les grands axes de cet avant-projet de loi de finances 2025, l'octroi des crédits à la consommation pour l'acquisition de biens immobiliers et l'autorisation aux banques à accorder des crédits à la consommation pour l'acquisition de services par les ménages, à l'instar des crédits pour les soins, les voyages, l'éducation, etc... Le même texte de loi soumis pour examen puis adoption par les élus prévoit un abattement de 10% au profit des bénéficiaires de logements dans le cadre des programmes location-vente AADL 3, ayant honoré le paiement des 38% du prix du logement et désirant solder leur logement par anticipation et avant terme échu, en un seul paiement. Ceci, et le Trésor prendra en charge les intérêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100% et ce, dans le cadre de la réalisation du logement du programme de type location-vente, d'une consistance de 135.000 au titre de l'année 2025. Le projet de loi de Finances qui sera soumis incessamment au niveau de la Chambre basse prolonge l'exonération de la TVA pour les importations de viandes blanches congelées jusqu'au 31 décembre 2025. Concernant la préservation de la dimension sociale et humaine et en prévision du mois sacré du Ramadhan, il est prévu pour cette opération, la vente de légumes secs et de riz, importés ou produits localement ainsi que des fruits et légumes frais, des œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde, produits localement. Le projet reconduit, parmi ses dispositions, l'application du taux réduit de 5% des droits de douane, aux importations de cheptel bovin vif et ovin et viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines.

Vente et achat de devises

## **Démantèlement à Relizane d'un réseau spécialisé**

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Relizane ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de 4 individus, spécialisé dans la vente et l'achat illégaux de devises étrangères et à saisir plus de 84.000 euros et d'autres sommes d'argent, a-t-on appris, samedi, de la brigade territoriale de ce corps de sécurité. La cellule de communication et des relations publiques de la même brigade a expliqué que l'opération a été menée, récemment, par la section de l'autoroute Est-ouest de Oued R'hiou à la suite de l'interception d'un véhicule de tourisme au niveau d'un barrage fixe. Après avoir procédé à un contrôle minutieux du chauffeur, les gendarmes ont découvert une somme d'argent, en monnaie étrangère et en monnaie nationale, qu'ils ont arrêté et présenté au service de recherche et d'investigation (SRI), relevant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale après une enquête approfondie, ajoute-t-on de même source. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures judiciaires et en coordination, avec le procureur de la République près le tribunal de Oued R'hiou, l'enquête a abouti au démantèlement du réseau, composé de 4 individus, l'un d'eux se trouve en fuite, et à la saisie de 9 millions de dinars, 84.520 euros, 9.105 dollars américains, 52.640 rials saoudiens, 7.940 livres sterling, 28.845 lira et 2.000 dinars libyens.

Internet

## **Plus de 1,5 million de foyers connectés au FTTH**

Le nombre de foyers connectés au réseau internet très haut débit en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) a dépassé le seuil de 1,5 million, a annoncé samedi le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué. "Conformément à l'objectif de numérisation globale et en application des directives de Monsieur le Président de la République concernant la généralisation de la technologie de la fibre optique, la mise en œuvre du plan d'action a permis d'atteindre 1,5 million de foyers connectés au réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH)", précise la même source. Cette avancée couronne la tendance à la hausse du nombre total de foyers bénéficiant de cette technologie moderne, qui est passée de 53.000 foyers au début de l'année 2020 à un seuil d'un million de foyers en novembre 2023 avant de dépasser 1,5 million de foyers début octobre 2024 à travers le territoire national, note le ministère. "Cette évolution quantitative s'accompagne d'une amélioration qualitative de la vitesse de débit disponible pour les abonnés", relève le communiqué, soulignant qu'Algérie Télécom a lancé des offres promotionnelles pour ceux souhaitant bénéficier de débits élevés allant jusqu'à 1 Gigabit/seconde sur demande". Le ministère indique, par ailleurs, que le programme de généralisation de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile "se poursuit à travers la connexion de tous les foyers n'ayant pas encore accès à internet fixe, notamment dans les nouveaux quartiers et les pôles urbains". Le programme de généralisation du FTTH se poursuit également à travers la modernisation du réseau d'accès en cuivre existant et la conversion progressive des abonnés du réseau en cuivre ancien xDSL vers la technologie FTTH.

Emigration clandestine

## **Un réseau spécialisé démantelé à Mostaganem**

La brigade de lutte contre le trafic de migrants de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont réussi à démanteler un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, a indiqué samedi un communiqué de ce corps de sécurité. La même source a précisé que l'opération est intervenue à la suite d'une plainte émanant de personnes ayant déclaré avoir été victimes d'escroquerie de la part de deux instigateurs principaux de traversées clandestines par mer, via le réseau social «Tik tok». Selon les plaignants, les 2 suspects leur ont escroqué une somme de 2,3 millions de dinars qu'ils leur avaient exigée en guise d'arrhes, afin de les «accepter» comme candidats à l'émigration clandestine à partir de l'une des plages du littoral mostaganémois, a fait savoir la même source.

Les investigations approfondies menées par les policiers de la Sureté de wilaya ont permis d'identifier et d'arrêter les deux principaux instigateurs de cette activité illégale, ainsi que 5 de leurs complices, la récupération d'une somme d'argent évaluée à 850.000 dinars et des comprimés psychotropes découverts chez l'un des suspects arrêtés, a-t-on expliqué. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des mis en cause, dont un faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour son implication dans deux affaires similaires, et devront répondre des chefs d'accusation de planification de sorties illégales du territoire national, via un accès non frontalier en contrepartie de bénéfices financiers. Les 7 individus ont été présentés devant le Parquet près le tribunal de Mostaganem, conclut le communiqué de la Sûreté de wilaya.

Lutte contre la criminalité

## **Plus de 5000 affaires traitées en septembre dernier à Alger**

Les différents services opérationnels de la sûreté de la wilaya d'Alger, ont traité, en septembre dernier, plus de 5000 affaires d'atteinte aux personnes et aux biens, de drogues et de port d'arme blanches prohibées, ainsi que des affaires de cybercriminalité, a indiqué samedi un communiqué de la Sûreté de la wilaya d'Alger. "Plus de 10kg de cannabis, plus d'un 1kg de cocaïne et une quantité d'héroïne ont été saisis durant la même période, outre 33634 de comprimés psychotropes de différents types et de quatre (4) bouteilles de boissons alcoolisées", précise la même source. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de "la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes", ajoute la même source. Les services de la sûreté nationale rappellent, le numéro vert 1548, le numéro de secours 17, et l'application Allo Chorta, mis à la disposition du citoyen pour tout signalement.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA JUSTICE  
DIRECTION GENERALE DE L' ADMINISTRATION  
PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION  
ETABLISSEMENT DE REEDUCATION ET DE READAPTATION TIARET  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) 408004001014039

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour l'approvisionnement en denrées alimentaires pour l'année 2025, de l'établissement de rééducation et de réadaptation Tiaret et ses Annexes (établissement de prévention ksar chella, établissement de prévention Frenda, établissement de milieu ouvert Tiaret, nouveau établissement Frenda 300 lits, nouveau établissement Sougeur 300 lits), en lots suivants, par marché à commandes :

- Lot n°01 : Alimentation Générale.
- Lot n°02 : lait et dérivés.
- Lot n°03 : Fruits et Légumes fraîches
- Lot n°04 : Viandes rouges Fraîches.
- Lot n°05 : Farine panifiable.
- Lot n°06 : Œufs.
- Lot n°07 : Viandes blanches Fraîches.
- Lot n°08 : Poissons frais.
- Lot n°09 : Pain ordinaire.
- Lot n°10 : Pâtes.
- Lot n°11 : gâteaux traditionnel.

**N.B** : Le soumissionnaire peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et être retenue pour un ou plusieurs lots

Peuvent participer à cet appel d'offres :

- 1- Toute Personne (physique ou morale) intéressée par le présent avis, ayant un registre de commerce électronique avec code d'activité approprié ou au registre de l'artisanat et des métiers, ou détenant la carte professionnelle d'artisan pour le Lot n°09 : Pain ordinaire et Lot n°11 : gâteaux traditionnels, en relation avec l'objet du lot.
- 2- Disposant au minimum d'un (01) moyen de transport approprié, justifié par une carte grise ou un contrat de location notarié en cours de validité, assurance et contrôle technique en cours de validité pour les lots suivants : Lot n°03 : Fruits et Légumes fraîches, Lot n°05 : Farine panifiable, Lot n°09 : Pain ordinaire, Lot n°10 : Pâtes et Lot n°11 : gâteaux traditionnels.
- 3- Disposant au minimum d'un (01) moyen de transport frigorifique justifié par une carte grise ou un contrat de location notarié en cours de validité, agrément sanitaire délivré par le service de l'inspection vétérinaire, assurance et contrôle technique au cours de validité pour les lots suivants : Lot n°01 : Alimentation Générale, Lot n°02 : lait et dérivés, Lot n°04 : Viandes rouges Fraîches, Lot n°06 : Œufs, Lot n°07 : Viandes blanches Fraîches et Lot n°08 : Poissons frais. Équipé d'une cabine frigorifique dont la surface est adéquate pour le transport de carcasse bovine coupé en deux.
- 4- Copie de mise à jour CNAS justifiant au minimum un (01) salarié déclaré en cours de validité.
- 5- PV de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété ou la location du soumissionnaire d'une chambre froide, daté au cours de l'année de lacement de la procédure, agrément sanitaire délivré par le service de l'inspection vétérinaire pour les lots suivants : Lot n°02 : lait et dérivés, Lot n°04 : Viandes rouges Fraîches, Lot n°06 : Œufs, Lot n°07 : Viandes blanches Fraîches.
- 6- PV de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété ou la location du soumissionnaire d'un magasin de stockage daté au cours de l'année de lacement de la procédure pour le Lot n°01 : Alimentation Générale.
- 7- Références professionnelle dans l'objet du lot, Justifié par un certificat de bonne exécution, au moins un service public délivré à la cours des cinq (05) dernières années.

Les candidats peuvent retirer le cahier des charges auprès du service économat de l'établissement de rééducation et de réadaptation Tiaret sis à route sougeur contre le paiement de 3.000 DA non remboursable.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous mentionnées, doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et présentées suivant la formule suivante :

Une enveloppe fermée contenant le dossier de candidature, et une enveloppe fermée contenant l'offre technique; et une enveloppe fermée contenant l'offre financière. Ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

" à n' ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres."

Avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales N°: 01 / 2024

Portant approvisionnement de l'établissement de rééducation et de réadaptation Tiaret et ses annexes (Établissement de prévention ksar chella, établissement de prévention Frenda, établissement de milieu ouvert Tiaret, nouveau établissement Frenda 300 lits, nouveau établissement Sougeur 300 lits) en denrée alimentaires.

Conformément aux instructions contenues dans le cahier des charges, les offres des soumissionnaires doivent comporter :

**1- Dossier de candidature :**

- Déclaration de candidature remplie datée et signée et cachetée, par le candidat selon le modèle joint au cahier des charges.
- Déclaration de probité remplie datée, signée et cachetée par le candidat selon le modèle joint au cahier des charges.
- Toutes les pièces exigées dans l'article n° 06 alinéa « A » du cahier des charges.

**2- L'offre technique comprendra:**

- La déclaration à souscrire dûment remplie datée et signée et cachetée, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Mémoire technique justificatif datée et signée et cachetée, par le candidat.

**3- L'offre financière comprendra :**

- La lettre de soumission dûment remplie datée et signée et cachetée, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplie daté et signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment remplie daté signé et cacheté par le soumissionnaire.

-La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de cet avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

-Les offres doivent être déposées, conformément au jour et à l'heure limite de dépôt des offres, correspondant au 21<sup>ème</sup> jour du délai fixé pour la préparation des offres, de 08 h 00 à 12 h 00 et ce au niveau de l'économat de l'établissement pénitentiaire.

-Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

-Par le présent avis les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 à siège de l'établissement pénitentiaire.

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Wilaya D'Oran

Daïra D'Arzew

Commune D'Arzew

BOG N° ...../2024

*Monsieur le président de l'assemblée Populaire*

*Communale d'Arzew*

*A*

**SARL TAKSAN MAKINA**

*Adresse : Cité Ouled Ali , Section 10 groupe de propriété 1190 Khemis El Khechna  
W/ Boummerdes*

*Objet :2eme et dernière mise en demeure*

- Vu le marché N° 09/2023 portant sur l'Aquisition de 04 camions à Benne tasseuse de 12M<sup>3</sup> en date du 09/08/2023 .
- Vu la délibération d'approbation du présent marché .
- Vu le visa de la fiche d'engagement en date du 15/05/2024 .
- Vu la correspondance du 30/07/2024 par lettre recommandée .
- Vu la correspondance du 30/07/2024 par site WEB .
- Vu la 1ere mise en demeure sur le journal Reflexion et El Djazair en date du 15/09/2024.

L'entreprise SARL TAKSAN MAKINA est mise en demeure pour la 2eme et dernière fois .

A défaut , le service contractant est dans l'obligation de procéder à la résiliation conformément à l'article 19 du cahier des charges .

*Le président de l'assemblée communal d'Arzew*

**LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431012674 14.10.2024**

**GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS :**



**EPE/STARR/SPA**

*Au capital de 1.680.000.000 DA*

*Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEN*

*N.I.F. n°:099913026221746*

*Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95.\* Fax : 043-22.85.06/86.07*



*www.starr-dz.net.\* E-mail : starrtlemcen@gmail.com*

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

**DU MARCHE**

Conformément à l'article 22 de la procédure des achats et de passation des marchés de la Société de Terrassement, d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national n° 06/DT/2024 « Fourniture et mise en place de la clôture de chemin de fer en Zimmerman - projet : nouvelle ligne ferroviaire Mechria / El-Bayadh » lancé le 03/09/2024 sur les quotidiens nationaux « Le Carrefour d'Algérie & El Djamhouria », qu'à l'issu de l'évaluation, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Soumissionnaire retenu	Montant De la Soumission DA/TTC	Délai de réalisation	Note (pts)
ETB KHEDAOUI Khaled	Montant min : 117 096 000.00 Montant max : 175 644 000.00	10 mois	Technique : 3.18/20 Financière : 80/80 <u>Mieux disant</u>

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'entreprise, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la direction de l'entreprise, au plus tard trois (3) jours à compter de la même première publication du présent avis d'attribution provisoire.

Enseignants contractuels

## Pas moins de 3.180 postes dégagés à la rentrée à Oran

Par B. Kamel

**L**e jour «J» est arrivé : la Direction de l'Education de la wilaya d'Oran avait annoncé, il y a quelques semaines, l'ouverture de la plateforme numérique de recrutement des enseignants contractuels après plusieurs mois d'attente des concernés. Tout compte fait, le ministre de l'Education nationale a, en effet, mis fin au calvaire aux enseignants contractuels et reconduit ceux parmi eux qui étaient en fonction, ce qui semble avoir soulagé les corporations dans plusieurs wilayas du pays. Les enseignants contractuels intéressés de s'inscrire à la plateforme numérique en question devaient, pour ce faire, déposer en ligne leurs dossiers et attendre les résultats. A Oran, ce serait pas moins de 3.180 postes à la rentrée à être dégagés

par le secteur de l'éducation afin de combler les insuffisances pédagogiques constatées ces dernières années, notamment aux cycles primaire et moyen. Ce nombre de postes pourrait-il être revu à la hausse? Il est trop tôt pour répondre à cette question que se posent déjà les candidats qui n'ont pu s'inscrire dans les délais prescrits (ndr du 9 au 14 septembre 2024) et ils seraient d'ailleurs très nombreux à solliciter une rallonge de la Plateforme. Toutefois, quelques enseignants, interrogés à cet effet, nous ont dernièrement exposé leur inquiétude quant aux critères et modalités retenus pour le choix définitif des enseignants qui seront appelés à exercer d'une manière permanente dans les établissements scolaires où ils seront affectés. La wilaya d'Oran a enregistré une rentrée scolaire 2024-2025 réussie sur

tous les plans, de l'avis de bon nombre de spécialistes du secteur mais un certain doute a l'air de persister chez certains enseignants concernés par cette mesure de recrutement lequel a trait aux modalités et choix des critères quand on sait que la wilaya a connu une expansion en terme d'établissements scolaires, nouvellement construits notamment aux niveau des pôles urbains et des communes éloignées du chef-lieu de wilaya. N'empêche et de l'avis des responsables du secteur, toutes les conditions ont été réunies pour faire de cette opération de recrutement inédite, un succès. Les enseignants qui sont maintenus dans leurs postes, sont ceux nouvellement recrutés dans le cadre de la plateforme et qui ont été informés en toute transparence et équité, nous a-t-on fait savoir de mêmes sources.

Campagne de lutte contre le paludisme et la diptéria

## Des équipes médicales d'Oran à Aïn Guezzam

**U**ne première équipe médicale de la wilaya d'Oran s'est rendue, jeudi soir à la wilaya d'Aïn Guezzam, en renfort, pour participer à la campagne de lutte contre le paludisme et la diptéria, a-t-on appris, samedi, du directeur local de la Santé et de la Population, Hadj Boudaouaf. M. Boudaouaf a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette opération s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec cette région, qui a enregistré des cas de paludisme et de diptéria importés de la frontière sud, afin d'éviter leur propagation, soulignant que le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a donné des instructions pour envoyer des équipes médicales, chaque semaine, jusqu'au contrôle complet de la situation. Le même responsable a ajouté que la première délégation, composée de 7 médecins et d'un paramédical, s'est rendue à Tin Zaouatine, à Aïn Guezzam, où ils séjourneront pendant une semaine, afin de participer à la campagne de vaccination contre le



paludisme et la diptéria, ainsi que la prise en charge des cas enregistrés, qui sera remplacée, périodiquement, par d'autres équipes. Il y a lieu de rappeler que le ministère de la Santé a envoyé d'importantes quantités de vaccins, de sérums et de matériel médical (21.000 doses de vaccin et 330 doses de sérums antidiptériques), au cours de la semaine passée aux wilayas du Sud, qui ont enregistré des cas de diptéria et de paludisme importés.

diphtéria, afin d'assurer une prise en charge optimale des patients. Ces opérations interviennent conformément aux conclusions du Conseil des ministres du 6 octobre et en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le renforcement des structures de santé au niveau des wilayas du Sud ayant enregistré des cas de diptéria et de paludisme importés.

Conseil supérieur de la jeunesse

## Le wali d'Oran préside une réunion de préparation du Forum Panafricain de la Jeunesse

**L**e wali d'Oran, a présidé, ce mercredi 9 octobre 2024 au soir, une réunion avec les membres du Comité préparatoire du Forum panafricain de la jeunesse, dans le cadre de la préparation de cet événement africain à être organisé dans la wilaya d'Oran dans la période s'étendant du 1er au 4 novembre 2024. La réunion s'est déroulée en présence de Mesdames et Messieurs: le Président du Tribunal, les membres du comité préparatoire du forum issu du Conseil supérieur de la jeunesse, le directeur de l'administration locale, le directeur du tourisme, le directeur de la jeunesse et des sports, le directeur des Moudjahidines, le directeur de la culture et des arts, membres du Conseil supérieur de la jeunesse de la

wilaya d'Oran. M. le wali a écouté les préoccupations des représentants du Conseil Suprême de la Jeunesse et s'est déclaré prêt à fournir toutes les installations nécessaires pour assurer le bon déroulement du forum. Il a également fourni un certain nombre de directives et de suggestions qui représentent un soutien supplémentaire. Le contexte de la préparation de cet important événement de la jeunesse sur le continent africain. De leur côté, les représentants des membres du Conseil Supérieur de la Jeunesse ont salué le soutien et l'accompagnement constant du Gouverneur aux différentes manifestations et activités organisées par le Conseil au niveau de la wilaya d'Oran. L'Algérie a remporté l'honneur d'accueillir le Forum pana-

fricain de la jeunesse dans sa quatrième édition, suite à sa nomination pour accueillir cet événement à travers un dossier préparé sous la supervision du Conseil suprême de la jeunesse, en coordination avec un certain nombre de secteurs publics concernés. Les activités du forum se dérouleront au niveau du village méditerranéen d'Oran, à l'occasion de la Journée de la jeunesse africaine, qui tombe le 1er novembre de chaque année, et coïncidant avec la commémoration du soixante-dixième anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de révolution, sous le slogan «L'éducation africaine à l'écoute du XXI<sup>e</sup> siècle: construire des systèmes éducatifs flexibles pour accroître l'accès à l'apprentissage».

Protection civile

## 2.149 interventions sur les plages oranaises durant l'été

**L**e bilan de la saison estivale 2024 a bien été marqué par un nombre considérable de morts sur les plages interdites à la baignade et après les heures de baignade. Selon une source officielle, pas moins de 2.149 interventions ont été opérées par les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oran, durant la saison 2024. Les interventions en question concernent les plages autorisées à la baignade et celles non autorisées. Des plages interdites à la baignade, fréquentées quotidiennement par des personnes inconscientes des conséquences. Les secouristes de la Direction de la Protection de la wilaya d'Oran ont aussi sauvé 997 baigneurs d'une mort certaine. Le nombre de personnes, ayant reçu les premiers secours sur les lieux, a atteint le chiffre de 780. Tandis que les personnes évacuées vers les services des urgences sont au nombre de 316. Notre source indique que 16 personnes ont perdu la vie par noyade dans les plages rocheuses non gardées et 04 après les heures autorisées à la baignade. Ce bilan concerne les 32 plages de la wilaya d'Oran. L'âge des victimes varie entre 10 et 62 ans.

A.Kader

Route de wilaya Bousfer - Ain El Turk

## 02 morts dans un dérapage d'un véhicule

**O**n apprend de sources officielles que, suite au dérapage d'une camionnette, sur la route de wilaya N°91, reliant les communes de Bousfer à Ain El Turk, 02 personnes ont perdu la vie. L'accident a eu lieu ce weekend en fin de journée. Les victimes, âgées de 41 et 45, sont mortes sur le coup, du fait de la violence du choc. Face à la gravité de l'accident, les secouristes de la Protection civile sont arrivés sur les lieux. Constatant le décès des victimes, leurs dépouilles ont été transportées vers la morgue de l'hôpital «Medjbeur Tamix» à Ain El Turk. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur ce drame.

A.Kader

Les 18 et 19 octobre à Oran

## Plus de 150 participants aux 6èmes journées internationales de l'éthique médicale

**P**lus de 150 spécialistes nationaux et internationaux prendront part aux 6èmes journées internationales de l'éthique médicale, qui auront lieu les 18 et 19 octobre à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Organisées par l'observatoire du handicap, de la réadaptation, de l'éthique en santé (OHRES) et du service de médecine légale du CHU d'Oran, sous le thème "Ethique et soins en santé", ces journées verront la participation d'experts algériens des différents établissements hospitaliers du pays, ainsi que d'autres experts étrangers de Tunisie, d'Egypte, de France et des Etats-Unis d'Amérique, a indiqué le Professeur Salim Boumeslout, chef du service de médecine légale du CHU d'Oran et président du comité scientifique de cette manifestation. Plusieurs axes seront abordés, deux jours durant, dont l'accès aux soins, sachant que plusieurs volets seront discutés, notamment "la santé publique et les systèmes de soins", "les implications législatives et juridiques", "le rôle des aides médicales, problème de la nomenclature des actes, le remboursement et la réalité du terrain", entre autres. Il sera question également d'aborder d'autres axes comme "les soins et fin de vie" et "les nouvelles technologies", a souligné Pr Boumeslout. Plusieurs communications sont programmées, à l'instar de "la communication dans la relation de soins: un art à maîtriser pour mieux aider", "l'hôpital du futur", "repères éthiques face aux inégalités d'accès aux soins", et "revisiter le serment d'Hippocrate à l'ère de l'intelligence artificielle : réflexions d'un juriste face aux défis du couple éthique biomédical/intelligence artificielle", entre autres, a-t-on noté.

Hamadna (Relizane)

### Six blessés dans un accident de la circulation

**S**ix personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation, survenu la nuit de mercredi à jeudi dans la commune de Hamadna (wilaya de Relizane), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau de l'autoroute Est-Ouest, suite à une collision de trois véhicules et un camion semi-remorque, faisant six blessés graves. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés, avant de les évacuer vers les urgences de l'hôpital Frantz-Fanon de Oued R'hiou. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

Mascara

### Approvisionnement du marché avec 160 tonnes de viandes blanches congelées

L'approvisionnement du marché dans la wilaya de Mascara avec une quantité de 160 tonnes de viandes blanches (poulet) locales congelées, a été lancé, dernièrement, au prix de 295 DA le kilo, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du commerce et de la promotion des exportations. Cette quantité de viande blanche locale congelée a été acquise par le groupe public des abattoirs de l'Ouest, sachant qu'il a été procédé, dans ce cadre, à l'ouverture de six points de vente de ces viandes au niveau des communes de Zahana (2 points) Oggaz, Sig, Mohammadia et Mascara, alimentés par une quantité globale de 160 tonnes vendus au prix fixe de 295 DA le kilo, a-t-on indiqué. Afin d'élargir l'opération de vente de cette viande blanche congelée locale dans les différentes communes de la wilaya, la direction précitée a lancé des campagnes de sensibilisation au niveau des boucheries, au cours desquelles ces commerçants ont été incités à prendre contact avec le groupe public des abattoirs de l'Ouest pour la commercialisation de cette viande, sachant que chaque boucher recevra une quantité de 200 kilos de ce produit. Pour sa part, le chef du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Mustapha Bousbaïa, a salué, dans une déclaration à l'APS, l'initiative du groupe public avicole de l'ouest et l'ouverture de six points de vente de viandes blanches locales congelées dans la wilaya de Mascara, permettant ainsi de garantir l'abondance de ces viandes à des prix à la portée des petites bourses. Pour rappel, plus de 146 tonnes de viandes blanches importées ont été commercialisées, du 8 août au 10 septembre derniers, au prix de 295 DA le kilo, sachant que 13 points de vente de ces viandes ont été ouverts à travers neuf communes par l'entreprise publique économique avicole "Remchavi" et le groupe public avicole de l'Ouest.

Selon le "T.H.E International"

### L'Université Ibn Khaldoun de Tiaret 6ème au niveau national et parmi les 2.000 meilleures du monde

Par L. Bouhala

Dans sa dernière édition publiée mercredi 9 octobre 2024, l'autorité internationale, (THE) Times Higher Education, a classé pour la première fois l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret parmi les 2 000 meilleures universités du monde pour l'année 2025 et à la sixième place nationale. Sur un total de 26 universités classées à travers le pays, cela re-

flète l'ampleur des efforts déployés pour faire progresser cet édifice scientifique.

Cette autorité T.H.E est considérée comme l'une des classifications internationales les plus importantes, car elle s'appuie sur 18 indicateurs de performance, centrés dans leur intégralité autour de trois domaines principaux : la recherche scientifique, l'éducation et l'influence, dans lesquels l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret a réalisé d'importants progrès. Il est à no-

ter que l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret a également inscrit son nom dans la dernière édition de la Classification des chercheurs de l'Université de Stanford pour l'année 2024, publiée ces derniers jours, où deux enseignants-chercheurs de l'Université de Tiaret ont été classés parmi les meilleurs. 2% des chercheurs dans le monde, et cela concerne à la fois Hadji Lazreg et Daouadji Hocine dans le domaine du génie civil.

Centre-ville de Mostaganem

### Vaste opération de réhabilitation des anciennes bâtisses

**L**e centre-ville de Mostaganem a bénéficié d'une vaste opération ciblant l'aménagement et la réhabilitation de bâtisses anciennes, a-t-on appris, jeudi, de la directrice de wilaya de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction, Hamza Hakima. Mme Hamza a déclaré à l'APS que cette opération intervient dans le sillage de deux projets visant la restauration de la mosquée "Badr" à caractère historique et archéologique, ainsi que la place publique mitoyenne et la bâtie abritant le complexe culturel de la commune composée d'une bibliothèque, d'un musée et d'une salle de spectacles. La première phase de cette opération cible le "proche périmètre des deux projets, appelé localement "Les Arcades", qui est connu pour sa très forte mobilité de piétons et de voitures. La seconde phase vise,

quant à elle, le reste des bâtisses, dont la date de construction remonte à la période coloniale, a-t-elle fait savoir, précisant que ce projet d'urgence a nécessité la mobilisation d'une allocation budgétaire évaluée à 50 millions de dinars. S'agissant du chantier relatif à l'aménagement de la mosquée "Badr", la responsable locale a indiqué que le taux d'avancement des travaux a atteint à ce jour 85%, relevant que les actions qui y sont menées actuellement portent sur le confortement de la toiture de la salle des prières, conformément aux recommandations émises par le Centre de contrôle technique (CTC). Mme Hamza a fait observer, par ailleurs que, parallèlement à ces actions, le centre-ville de Mostaganem bénéficiera d'une autre opération devant porter sur l'aménagement des voies de circulation, la réhabi-

tation des trottoirs et l'éclairage public au niveau de plusieurs axes routiers. L'opération en question, dotée d'une enveloppe financière de 40 millions de dinars, s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme d'aménagement et d'amélioration urbains ayant ciblé plusieurs cités et sites de la capitale du Dahra, à l'instar du quartier "Salamandre" des cités des "72 logements", "Djebli Mohamed" et "El-Bahr", pour une enveloppe budgétaire cumulée évaluée à pas moins de 400 millions de dinars. Il convient de souligner qu'outre les routes et les trottoirs, un grand nombre de places et de jardins publics ont fait l'objet d'aménagement, avant de confier leur gestion à des entreprises publiques afin de les protéger contre les risques de dégradation et pour en faire des lieux de détente et de loisirs au profit des familles de la région.

Sidi Bel abbès

### 389 atteintes au domaine forestier

Par Mohamed Nouar

**L**a préservation des forêts, véritables poumons de notre planète, est un enjeu majeur qui dépasse les frontières nationales. En Algérie, où le patrimoine forestier revêt une importance particulière, les autorités redoublent d'efforts pour lutter contre les diverses formes d'empêtement sur ce bien commun. C'est dans ce contexte que la direction de la conservation des forêts de Sidi Bel Abbès se distingue par l'ampleur des actions menées pour protéger ses forêts. Selon un récent

communiqué de la direction des forêts, les agents forestiers ont enregistré, depuis le début de l'année, un nombre inquiétant d'infractions : 248 cas de pâturage illégal, 128 cas de camping sauvage et 17 cas de constructions illégales. Ces chiffres témoignent d'une pression croissante sur les écosystèmes forestiers, due à une combinaison de facteurs dont la croissance démographique, le développement économique, et parfois le manque de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Le pâturage excessif, en particulier, constitue une menace sérieuse pour la régénéra-

tion des forêts et la biodiversité. Face à cette situation, les autorités ont mis en place un dispositif de surveillance renforcé, en collaboration avec la Gendarmerie nationale. Des patrouilles régulières sont organisées dans les zones les plus sensibles, comme les régions de Talagh, Merin et Marhum. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation est menée auprès des populations locales, afin de les inciter à adopter des comportements responsables. Il est à signaler que la protection des forêts est un enjeu vital pour les générations présentes et futures.

Bechar

### Réapparition des triops dans plusieurs zones de la wilaya

**L**es triops, un genre de crustacés d'eau douce, connu sous l'appellation de crevettes tête-tard, ont fait leur réapparition dans plusieurs zones de la wilaya de Bechar, a révélé jeudi Redouane Tahri, chercheur et réalisateur de documentaires sur la faune et la flore du Sahara. A la suite du bouleversement climatique qu'a connu la région de Bechar début septembre dernier, la réapparition des triops- considérés par les scientifiques comme de véritables "fossiles vivants"- a été cons-

tatée (filmés et photographiés), dans le cadre de recherches sur la faune et la flore du Sahara, dans plusieurs Gueltas (étangs) des régions de Lahmar (35 km nord de Bechar) et Abdala (88 km au sud de Bechar), a expliqué à l'APS le chercheur. "Ces crustacés d'eau douce à trois yeux sont restés pratiquement inchangés depuis leur apparition sur terre à la période du dévonien il y a plus de 400 millions d'années", a-t-il expliqué, signalant que les triops sont "un genre de crustacés d'eau douce faisant

partie de l'ordre des Notostracés, de la classe des branchiopodes". M. Tahri a indiqué, en outre, que la réapparition de cette espèce aquatique, après plusieurs décennies d'absence, est due au fait que ses œufs sont capables de survivre longtemps dans des environnements arides et semi-arides tels que celui de Bechar où les fortes températures estivales peuvent faire disparaître la plupart des autres organismes, sauf les triops dont les œufs éclosent dès que tombent des pluies torrentielles. Pour le chercheur, "des recherches scientifiques sont nécessaires pour déterminer l'espèce de ces triops qui est réapparue dans la région de la Saoura et le pourquoi de la résistance de leurs œufs à un climat saharien aride, surtout en saison estivale". En plus des triops, M. Tahri a aussi remarqué déjà en 2016 puis en septembre 2024, la réapparition "extraordinaire" de l'artémie, une espèce de crustacés originaire des lacs salés, lagunes et marais salants, mais vivant dans des eaux douces dans plusieurs flaques d'eaux situées en zones montagneuses de la région de Bechar.

**Tébessa****7.000 logements en chantier**

**P**as moins de 7.445 unités de logements, en voie de réalisation dans le cadre des différentes formules d'habitat, sont en chantier à travers plusieurs communes de la wilaya de Tébessa. Une déclaration faite mercredi, à l'APS, par le directeur local de l'Habitat, Nabil Abdou, précisant, en marge de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat (coïncidant avec le 1er lundi de chaque mois d'octobre), que les différents chantiers accusent des taux d'avancement variant d'un site à un autre. L'ensemble de logements en cours de construction relèvent de plusieurs formules à savoir: le promotionnel aidé (2.802 unités), le public locatif (1.928), le promotionnel libre (944),

l'habitat rural (1.480), en plus de 291 logements au titre de l'auto-construction dans des lotissements sociaux. Le responsable local du secteur a rappelé qu'au début de l'année en cours, la wilaya de Tébessa a bénéficié de 11.825 logements relevant des différentes formules, ajoutant que les chantiers en question font l'objet d'un suivi régulier, afin que les travaux puissent être achevés dans les délais impartis. Au cours de la même période, 5.974 logements et aides à l'habitat ont été distribués, a encore fait savoir le responsable, soulignant que l'attribution de ces logements a permis de réduire le taux d'occupation par logement à 4,1 personnes, ce qui égale la moyenne nationale et constitue, selon lui, un «indicateur

positif» en matière de logement. Le directeur de l'Habitat a également révélé qu'à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution (1er novembre), «plus de 2.000 logements relevant des différentes formules seront distribués, ce qui portera le nombre total d'unités distribuées à la fin de cette année à plus de 8.000 logements». Pour rappel, les Portes-ouvertes sur le secteur de l'habitat, organisées au Palais de la culture Mohamed-Chebbouki, au chef-lieu de wilaya, avec la participation de nombreux intervenants, ont été marquées par une importante affluence de citoyens désireux de s'enquérir des programmes disponibles, notamment celui de la location-vente (AADL 3).

**Octobre rose à Khenchela****Campagne de sensibilisation et de dépistage gratuits**

**U**ne campagne de sensibilisation et de dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus chez les femmes a été lancée, samedi à Khenchela, à l'occasion du mois "Octobre rose", à l'initiative du club "Mazal el kheir fi bladna", de l'établissement hospitalier spécialisé Belkacem-Sahli et de l'association des donneurs de sang de la wilaya. La campagne, organisée à l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ) sous le slogan "Le rose est la couleur de la force et les femmes sont le symbole de la lutte", a donné lieu à des conférences, des conseils et des orientations quant à l'importance du dépistage précoce, ainsi qu'à des consultations gratuites et à une opération de don de sang. Younes Halimi, président du club "Mazal el kheir fi bladna", a souligné que cette opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours, s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne organisée par le club à l'occasion du mois "Octobre rose" pour le dépistage précoce du cancer du sein, qui est l'un des cancers les plus fréquents chez la femme. Il a ajouté que l'occasion a également donné lieu à la distribution de brochures et de dépliants mettant en exergue l'efficacité du dépistage précoce dans l'amélioration du taux de guérison et la réduction de la mortalité. De son côté, Yasmine Boussehaba, sage-femme à l'EHS Belkacem-Sahli, a souligné que cette initiative vise à "cibler le plus grand nombre de femmes, notamment celles qui n'ont pas subi de dépistage et

ce, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de santé de proximité et de rapprochement des structures de santé du citoyen". Le Dr Khaoula Lechkhab, médecin nutritionniste à l'hôpital Ahmed-Ben Bella de Khenchela, avait auparavant souligné "l'importance d'un régime alimentaire sain et équilibré" dans la prévention du cancer, et noté qu'un régime basé, notamment, sur les légumes, les fruits et les céréales complètes, a prouvé

son efficience dans la prévention des cancers du sein et du col de l'utérus. Elle a appelé les femmes, en particulier celles dont des membres de la famille souffrent de maladies chroniques et de cancers, à adopter un mode de vie sain et à s'éloigner des sources de stress, tout en se soumettant régulièrement à des examens de contrôle en vue d'une détection précoce de cette maladie et de la préservation de leur santé.

### EPH d'Ain Touta (Batna) Journée chirurgicales des malformations congénitales

**L**e coup d'envoi des 7èmes journées chirurgicales consacrées aux malformations congénitales complexes chez l'enfant, organisées en coordination avec les médecins spécialistes de l'hôpital Mère-Enfant de Sidi Mabrouk, à Constantine, a été donné, samedi, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Ain Touta à Batna. Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 17 octobre, donnera lieu à la réalisation de plus de 100 interventions chirurgicales, dont 30 qualifiées de nature « complexe », a indiqué le directeur de l'EPH d'Ain Touta, Noureddine Nafissi. Le même responsable a précisé, en marge du lancement de ces journées en présence du wali de Batna, Mohamed Benmalek, que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cet événement, notamment le personnel médical spécialisé dirigé par les professeurs Hicham Choutri de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-Enfant de Constantine et Hiyam Louchan de l'EPH d'Ain Touta. Pour la première fois, un atelier de formation sera organisé à l'intention d'une quarantaine de chirurgiens pédiatriques venus de plusieurs wilayas du pays, en plus d'une retransmission en direct d'interventions par laparoscopie destinées à traiter diverses anomalies des voies urinaires chez l'enfant, a ajouté Nafissi. Pour sa part, le wali de Batna, Mohamed Benmalek, a révélé l'acquisition d'une Colonne d'endoscopie pour laparoscopie, de dernière génération, au profit de l'hôpital d'Ain Touta, pour un montant de 30 millions de dinars puisé du budget de la wilaya « afin de faciliter le travail du personnel encadrant les journées chirurgicales et de prendre en charge le plus grand nombre possible d'enfants ».

**Médéa****Près de 6 milliards DA pour l'amélioration urbaine**

**P**rès de 6 milliards DA ont été alloués à Médéa pour la mise en œuvre de projets d'amélioration urbaine, d'aménagement de nouveaux sites d'habitation et de parcelles sociales pour les exercices 2023 et 2024, selon des informations obtenues samedi auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac). Au total, 119 sites répartis dans les communes de Médéa sont concernés par ces initiatives, dont certaines sont déjà achevées tandis que d'autres sont en cours de réalisation, a précisé Rachid Seghir, le directeur de l'urbanisme. Pour les années 2023 et 2024, une enveloppe de neuf cent millions DA a été dédiée aux travaux d'amélioration urbaine, déjà réalisés ou en cours, sur 27 sites situés dans diverses agglomérations de la wilaya. De plus, une somme de 2,5 milliards DA a été affectée à l'aménagement de sites destinés à des logements publics, de types publics locatifs, location-vente, promotionnels aidés et sociaux participatifs, répartis sur 45 sites. Un montant équivalent a également été débloqué pour l'aménagement de 47 lots sociaux, comprenant 2.692 parcelles sociales situées dans douze communes du sud et sud-est de la wilaya, avec des travaux qui avancent à un rythme soutenu, a conclu le responsable.

**Transport de voyageurs****Ouverture d'une ligne  
Tizi-Ouzou-aéroport  
Houari Boumediene**

**U**ne nouvelle ligne de transport de voyageurs entre Tizi-Ouzou et l'aéroport Houari Boumediene à Alger entrera en exploitation samedi, a annoncé vendredi l'Etablissement public de transport urbain et suburbain de Tizi-Ouzou (ETUSTO). Des fourgons de 15 et 25 places transporteront les voyageurs sur cette ligne à partir de la gare intermédiaire de Timizart Loghbar, vers l'aéroport Houari Boumediene, pour un tarif de 700 DA par personne, a-t-on indiqué de même source. Selon le programme tracé par l'ETUSTO, deux départs de Timizart Loghbar sont prévus durant le week-end, l'un à 5h30 avec un retour à 7h30, et l'autre à 17h30 avec un retour à 19h30. Durant la semaine, cinq départs sont prévus à 5h30, 9h, 11h, 14h et 17h30. Les retours à partir de l'aéroport d'Alger sont programmés dans l'ordre à 7h30, 12h, 13h, 15h30 et 18h30, a-t-on précisé. Un ramassage de voyageurs se fera également au niveau des arrêts de bus se trouvant sur cette ligne dans la ville de Tizi-Ouzou pour les départs programmés avant 7h, pour les autres départs les fourgons ne passeront pas par le centre-ville de Tizi-Ouzou afin d'éviter les embouteillages, selon l'ETUSTO, qui a observé que des ramassages pour les autres départs (après 7h) pourraient être envisagés ultérieurement. L'ouverture de cette ligne a été décidée en réponse à une demande exprimée par les citoyens de la wilaya, notamment ceux travaillant à l'aéroport ou voyageant via les lignes intérieures vers d'autres wilayas, particulièrement celles du Sud, ou internationales pour la communauté algérienne établie à l'étranger.

# 10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي.

الأستانة تلتى خديجة.

محضر قضائية لدى محكمة وهران.

للسفنون مهندس قنادم وهران.

الذى تكتبه يحيى سيفير شارة 06 وهران

0799.74.44.93 041.38.01.15

طق: 40:40 ج

حرق في وهران

اعلان بالبيع منقولات بالمزار

العنى

عن طريق الاظفرة المختومة تاريخ

اليوم

2024/10/22

على الساعة الحادية عشر صباحا(11) بغير المؤسسة

ابرويات شركة ذات المسؤولية المحدودة الكائن بـ "الكان"

مقبرها بور اسي ال رقم 2 عماره 1 طابق 2 جهة وسرى

الحصه 51 بذمة الكرمه

ستشرع في عملية البيع بالمزار العلني للمحسن المبينة أدناه في الجدول تشمل

Un lot faience et accessoire, de dalle de sol et du sanitaire.

و تكون بواسطة الاظفرة المختومة

المرجع التعيين الوحدة الكمية

S512M01	20*50 AP 1552 M.F 1° CHOIX	M2	27
S528B01	20*50 GR 1513 BLANC BRILLANT	M2	10032
S517B01	20*50 GR-3394 BLEU FONCE BRILLANT	M2	720
S457D01	25*40 GR-3315 BEIGE BRILLANT DECO	M2	72

S471AG1	25*40 GR-3394 GRIS FONCE BRILLANT	M2	144
S318MA1	33X33 AP 1396 BEIGE FONCE BRILLANT	M2	12352
D647G01	45*45 AP 3034 GRIS CLAIR BRILLANT	M2	7976
A404VF1	ARABESQUE MARRAKECH FRESCUE	M2	34
S440BA1	MURAL 25*40 CH 924 BEIGE	M2	612
S452L01	MURAL 25*40 GR 2449 BLANC BRILLANT	M2	389
S447MC1	MURAL 25*40 AP-1275 MC 1°	M2	23
A408F01	MURAL 25*40 ER-451 FLEUR FRESCUE	M2	26
S519MF1	MURAL 25*40 GR-1974 MF 01ER CHOIX	M2	27
S419MF1	MURAL 25*40 GR-1214 TENES	M2	489
S324AA1	SOL 33*33 AP 1234 BEIGE ANTIDERAPANT	M2	189
S338MA1	SOL 33*33 CH 933 PARQUET 1ER	M2	2004
D449PA1	SOL 33*33 PARQUET BEIGE MAT	M2	2952
S322GA1	SOL 33*33 AP-1401 MOUCHETE GRIS MAT	M2	1190
S320BA1	SOL 33*33 CH-12 BLANC MAT	M2	1690
S315BA1	SOL 33*33 CH-13 BLANC MAT 1°	M2	283
S352BC2	SOL 33*33 GR 2041 BEIGE 2°	M2	416
S310BA1	SOL 33*33 GR-2122 BLEU MAT	M2	720
D509GG1	SOL 45*45 CH 001 GRIS 1°	M2	766
D509GG2	SOL 45*45 CH 001 GRIS 2°	M2	1280
D609MM02	SOL 45*45 CH 001 MARRON 2°	M2	1844
43530TRM00100	IWC TURC GHAZAOUET BLA	Unité	536

S471AG1	25*40 GR-3394 GRIS FONCE BRILLANT	M2	144
S318MA1	33X33 AP 1396 BEIGE FONCE BRILLANT	M2	12352
D647G01	45*45 AP 3034 GRIS CLAIR BRILLANT	M2	7976
A404VF1	ARABESQUE MARRAKECH FRESCUE	M2	34
S440BA1	MURAL 25*40 CH 924 BEIGE	M2	612
S452L01	MURAL 25*40 GR 2449 BLANC BRILLANT	M2	389
S447MC1	MURAL 25*40 AP-1275 MC 1°	M2	23
A408F01	MURAL 25*40 ER-451 FLEUR FRESCUE	M2	26
S519MF1	MURAL 25*40 GR-1974 MF 01ER CHOIX	M2	27
S419MF1	MURAL 25*40 GR-1214 TENES	M2	489
S324AA1	SOL 33*33 AP 1234 BEIGE ANTIDERAPANT	M2	189
S338MA1	SOL 33*33 CH 933 PARQUET 1ER	M2	2004
D449PA1	SOL 33*33 PARQUET BEIGE MAT	M2	2952
S322GA1	SOL 33*33 AP-1401 MOUCHETE GRIS MAT	M2	1190
S320BA1	SOL 33*33 CH-12 BLANC MAT	M2	1690
S315BA1	SOL 33*33 CH-13 BLANC MAT 1°	M2	283
S352BC2	SOL 33*33 GR 2041 BEIGE 2°	M2	416
S310BA1	SOL 33*33 GR-2122 BLEU MAT	M2	720
D509GG1	SOL 45*45 CH 001 GRIS 1°	M2	766
D509GG2	SOL 45*45 CH 001 GRIS 2°	M2	1280
D609MM02	SOL 45*45 CH 001 MARRON 2°	M2	1844
43530TRM00100	IWC TURC GHAZAOUET BLA	Unité	536

S471AG1	25*40 GR-3394 GRIS FONCE BRILLANT	M2	144
S318MA1	33X33 AP 1396 BEIGE FONCE BRILLANT	M2	12352
D647G01	45*45 AP 3034 GRIS CLAIR BRILLANT	M2	7976
A404VF1	ARABESQUE MARRAKECH FRESCUE	M2	34
S440BA1	MURAL 25*40 CH 924 BEIGE	M2	612
S452L01	MURAL 25*40 GR 2449 BLANC BRILLANT	M2	389
S447MC1	MURAL 25*40 AP-1275 MC 1°	M2	23
A408F01	MURAL 25*40 ER-451 FLEUR FRESCUE	M2	26
S519MF1	MURAL 25*40 GR-1974 MF 01ER CHOIX	M2	27
S419MF1	MURAL 25*40 GR-1214 TENES	M2	489
S324AA1	SOL 33*33 AP 1234 BEIGE ANTIDERAPANT	M2	189
S338MA1	SOL 33*33 CH 933 PARQUET 1ER	M2	2004
D449PA1	SOL 33*33 PARQUET BEIGE MAT	M2	2952
S322GA1	SOL 33*33 AP-1401 MOUCHETE GRIS MAT	M2	1190
S320BA1	SOL 33*33 CH-12 BLANC MAT	M2	1690
S315BA1	SOL 33*33 CH-13 BLANC MAT 1°	M2	283
S352BC2	SOL 33*33 GR 2041 BEIGE 2°	M2	416
S310BA1	SOL 33*33 GR-2122 BLEU MAT	M2	720
D509GG1	SOL 45*45 CH 001 GRIS 1°	M2	766
D509GG2	SOL 45*45 CH 001 GRIS 2°	M2	1280
D609MM02	SOL 45*45 CH 001 MARRON 2°	M2	1844
43530TRM00100	IWC TURC GHAZAOUET BLA	Unité	536

S471AG1	25*40 GR-3394 GRIS FONCE BRILLANT	M2	144
S318MA1	33X33 AP 1396 BEIGE FONCE BRILLANT	M2	12352
D647G01	45*45 AP 3034 GRIS CLAIR BRILLANT	M2	7976
A404VF1	ARABESQUE MARRAKECH FRESCUE	M2	34
S440BA1	MURAL 25*40 CH 924 BEIGE	M2	612
S452L01	MURAL 25*40 GR 2449 BLANC BRILLANT	M2	389
S447MC1	MURAL 25*40 AP-1275 MC 1°	M2	23
A408F01	MURAL 25*40 ER-451 FLEUR FRESCUE	M2	26
S519MF1	MURAL 25*40 GR-1974 MF 01ER CHOIX	M2	27
S419MF1	MURAL 25*40 GR-1214 TENES	M2	489
S324AA1	SOL 33*33 AP 1234 BEIGE ANTIDERAPANT	M2	189
S338MA1	SOL 33*33 CH 933 PARQUET 1ER	M2	2004
D449PA1	SOL 33*33 PARQUET BEIGE MAT	M2	2952
S322GA1	SOL 33*33 AP-1401 MOUCHETE GRIS MAT	M2	1190
S320BA1	SOL 33*33 CH-12 BLANC MAT	M2	1690
S315BA1	SOL 33*33 CH-13 BLANC MAT 1°	M2	283
S352BC2	SOL 33*33 GR 2041 BEIGE 2°	M2	416
S310BA1	SOL 33*33 GR-2122 BLEU MAT	M2	720
D509GG1	SOL 45*45 CH 001 GRIS 1°	M2	766
D509GG2	SOL 45*45 CH 001 GRIS 2°	M2	1280
D609MM02	SOL 45*45 CH 001 MARRON 2°	M2	1844
43530TRM00100	IWC TURC GHAZAOUET BLA	Unité	536

S471AG1	25*40 GR-3394 GRIS FONCE BRILLANT	M2	144
S318MA1	33X33 AP 1396 BEIGE FONCE BRILLANT	M2	12352
D647G01	45*45 AP 3034 GRIS CLAIR BRILLANT	M2	7976
A404VF1	ARABESQUE MARRAKECH FRESCUE	M2	34
S440BA1	MURAL 25*40 CH 924 BEIGE	M2	612
S452L01	MURAL 25*40 GR 2449 BLANC BRILLANT	M2	389
S447MC1	MURAL 25*40 AP-1275 MC 1°	M2	23
A408F01	MURAL 25*40 ER-451 FLEUR FRESCUE	M2</td	

Togo – Algérie (à 17h, au stade de Kégué – Eliminatoires CAN-2025)

## A Lomé, pour composer le billet

Par Rachid BELARBI

**A**ttendue de pied ferme à Lomé par un Togo revanchard après la rousse reçue à Annaba, la sélection nationale entend bien bonifier cette large victoire de l'aller, en obtenant au moins un nul qui officialisera sa qualification à la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Dans un stade de Kégué qui fera certainement le plein, les Eperviers voudront à coup sûr lever l'affront de la raclée subie au 19-mai 1956 d'Annaba. Une réaction attendue de la part d'un adversaire que l'EN avait étouffé jeudi dernier, en lui infligeant un 5-1 symbolique de la différence de niveau entre les deux antagonistes. Mais à domicile, dans un contexte sub-sahélien que les Verts commencent à moins appréhender, les joueurs de Daré Nibombé bénéficieront du double avantage du terrain et du public, ce qui n'est pas le moindre des avantages. Forte néanmoins de trois succès, en autant de journées de cette poule E, la sélection de Vladimir Petkovic compte déjà une avance assez confortable de 05 points sur son poursuivant direct, la Guinée Equatoriale et 07 sur son adversaire du jour togolais, ce qui lui permettrait

d'aborder cette seconde manche à Lomé, avec autant de confiance que de certitudes. Indice fort révélateur sur l'importance accordée à ce déplacement et à cette rencontre, c'est le président de la FAF, Walid Sadi, qui a conduit la délégation algérienne, arrivée dans la capitale togolaise, samedi en fin de journée, après presque cinq heures de vol. L'avion spécial, affrété pour ce déplacement, a, en effet, atterri sur le tarmac de l'aéroport international « Gnassingbé Eyadema », aux alentours de 18h20 (heure locale), soit 19h20 à l'heure algérienne. Pour avoir effectué une ultime séance d'entraînement consacrée au volet technico-tactique sur le terrain principal du stade « 19 Mai 1956 » d'Annaba, avant le départ pour Lomé, les joueurs de la sélection nationale ont pris directement la route pour rejoindre leur hôtel à leur arrivée en terre togolaise, question de se reposer et de récupérer de la fatigue du voyage. En prévision de cette rencontre face au Togo, comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la CAN-2025, les Verts ont effectué, comme le veut le protocole, une dernière séance d'entraînement, hier, à l'heure du match (16h locale, 17h à Alger) sur le terrain prin-

cipal du stade de Kégué, théâtre des retrouvailles aujourd'hui. Excepté Jaouen Hadjam, arrivé blessé au regroupement et libéré jeudi ainsi que Mohamed Farsi, victime d'un choc lors de la séance d'entraînement de vendredi et forfait pour cette rencontre, tous les joueurs étaient présents à cette répétition collective, à l'occasion de laquelle l'expérimenté Petkovic a prodigué ses derniers conseils et ultimes remarques en perspective de la difficile sortie du lendemain. Soulignons à titre indicatif, que l'ancien sélectionneur de la Suisse reste sur deux belles victoires à l'extérieur pour ses deux premières sorties en Afrique subsaharienne, à savoir en Ouganda (1-2) en juin en éliminatoires de la Coupe du monde et plus récemment au Libéria (0-3). Pour ce qui est du corps arbitral, il serait utile de rappeler que la Confédération Africaine de Football a désigné le Congolais Jean-Jacques N'dala Ngambo (37 ans) pour officier ce choc. Il sera assisté de ses compatriotes Nabina Blaise Sebutu et Guy-lain Bongele Ngila ainsi que de Massangune Louis Mwamba, également Congolais. Le commissaire au match Mahmadou Illou est, en revanche, originaire du Niger voisin.

Il a disputé jeudi ses premières minutes de jeu avec l'EN

## Maza rêve du Mondial 2026

**I**brahim Maza, qui a disputé jeudi soir à Annaba ses premières minutes de jeu avec l'EN, rêve de représenter l'Algérie au Mondial 2026. «Je travaille très dur pour atteindre ce niveau, et j'espère pouvoir jouer sur cette grande scène avec l'équipe», a déclaré Maza avec détermination au site officiel de la FIFA. Sa passion pour la compétition planétaire est d'ailleurs née au moment où s'est jouée la Coupe du monde 2014 au Brésil. Alors âgé de neuf ans Ibrahim Maza a intensément vécu le fameux affrontement durant lequel l'Algérie a croisé le fer avec l'Allemagne en huitièmes de finale. En regardant le match avec sa famille, il se rappelle avoir ressenti une immense fierté en voyant son équipe se battre avec ardeur. «Ce match était incroyable. Nous avons joué avec beaucoup de cœur, et même si nous avons perdu (2-1 a.p.), c'était un moment historique pour l'Algérie». Dans cette rencontre, l'Algérie a surpris le monde entier par sa détermination et sa capacité à tenir tête au futur vainqueur de l'épreuve, notamment grâce à la performance héroïque de son gardien, Raïs M'Bolhi : «Je me souviens de chaque arrêt qu'il a fait. Cela m'a inspiré et m'a fait croire que je pouvais aussi jouer à un haut niveau un jour ». Pour le jeune homme, cette rencontre allait au-delà d'un simple match de football, elle a véritablement stimulé son rêve de représenter l'Algérie sur la scène mondiale. Maza évoque également la solidarité qui unissait les joueurs, ainsi que les chants de joie et de fierté qui retentissaient à travers les stades brésiliens. «A ce moment-là, j'ai compris ce que cela signifiait d'être Algérien et de défendre les couleurs de ma nation. C'est ce qui m'a poussé à tra-



vailleur avec détermination et à croire en mes capacités ». Convoqué pour la première fois en équipe nationale à l'occasion de la double confrontation contre le Togo pour le compte de la 3e et 4e journées des qualifications de la CAN 2025, le jeune joueur de 18 ans a effectué ses grands débuts jeudi soir en disputant les dix dernières minutes de la partie à la place de son coéquipier Aouar. Il est impliqué dans le cinquième but inscrit par Mohamed Amoura dans le temps additionnel.



«C'est un joueur talentueux, très technique, qui, malgré sa jeunesse, possède un QI footballistique élevé», a confié le sélectionneur national Vladimir Petkovic en conférence de presse. «Ses statistiques de début de saison confirment son potentiel et sa capacité à influencer le jeu, que ce soit par des actions décisives ou des phases de construction». Depuis le début de la saison, Ibrahim Maza s'est imposé comme un joueur incontournable du Hertha Berlin, avec notamment trois buts en sept matches de Bundesliga. Auteur également de deux passes décisives, ce joueur de 18 ans sait donc aussi mettre en valeur ses coéquipiers. Alors qu'il s'adapte encore au niveau d'exigence du football professionnel, Maza montre en effet déjà une maturité au-delà de son âge, et tout indique qu'il pourrait devenir un atout précieux pour l'équipe d'Algérie dans un avenir proche, estime le site de l'instance faîtière du football mondial. Ces séjours réguliers lui ont permis de renforcer son lien avec ses racines algériennes.

### Blessé lors de l'entraînement

#### Farsi absent face au Togo

**M**ohamed Farsi est contraint de déclarer forfait pour la rencontre face au Togo, a annoncé la FAF, samedi, sur son site officiel. Farsi a été victime d'un choc lors de la séance d'entraînement de vendredi et il n'effectuera pas le déplacement à Lomé ce samedi, précise la FAF. Le latéral droit des Verts devra passer des examens médicaux approfondis. La veille (vendredi), le défenseur latéral de la sélection algérienne de football, Jaouen Hadjam, avait déclaré forfait pour le rencontre face au Togo, prévu ce lundi à Lomé pour le compte de la 4e journée des éliminatoires de la CAN 2025.

Ligue 1 Mobilis

## Le CRB et la JSK retombent dans leurs travers



**L**e CR Belouizdad et la JS Kabylie ont concédé des défaites "surprises" samedi, en clôture de la quatrième journée de Ligue 1 Mobilis, en s'inclinant à domicile et sur le même score de trois buts à deux, respectivement contre la lanterne-rouge, le MC El Bayadh et le CS Constantine, au moment où l'US Biskra est revenue avec un précieux nul de son déplacement chez le NC Magra (2-2). Malgré l'avantage du terrain, le Chabab avait commencé par concéder deux buts, respectivement devant Berkart (5e) et El Mouadden (9e), avant que son attaquant vedette Islam Slimani ne se révolte et ne remette les pendules à l'heure, en signant un doublé aux 32e et 43e. Mais c'était sans compter sur l'instinct de survie des visiteurs, qui avant cette quatrième journée étaient bons-derniers, avec zéro point au compteur. Ainsi, et condamnés à gagner pour espérer se relancer dans la course au maintien, les gars d'El Bayadh ont continué à attaquer et à se faire menaçants, jusqu'à voir leurs efforts récompensés par un troisième but, signé Belaribi d'entrée de jeu après la pause (47e). Un précieux succès en déplacement qui permet au MCEB de rejoindre son adversaire du jour au classement général, avec trois points pour chaque club. Côté Chabab, et malgré les importants investissements qui ont été faits à l'intersaison, le club semble tarder à prendre son envol et accuse déjà six points de retard sur le leader. Même scénario à Tizi-Ouzou, où la JSK a commencé par concéder l'ouverture du score devant Brahim Dib (13e), avant de niveler la marque par Boudebouz, qui avait transformé un penalty à la 38e. Les Sanafir ont terminé le match à dix, après l'expulsion de leur milieu de terrain Messala Merbah, survenue à la 55e minute de jeu.

Mais cette situation ne les a pas empêchés de continuer à jouer l'attaque à outrance. Un choix qui s'est avéré judicieux, puisque même en infériorité numérique, les Constantinois ont réussi à reprendre l'avantage au score, et même de tuer le match, grâce à leur buteur maison, Brahim Dib, auteur de deux autres buts personnels. Le premier d'une superbe reprise de volée à la 58e et le second d'une belle frappe enroulée à la 65e, signant au passage le premier triplé de la saison dans le championnat de Ligue 1.



**M**aria Badache a remporté le tournoi international ITF Junior J60, clôturé samedi au centre fédérale d'entraînement (Ex tennis club de Ben Aknoun-Alger). Badache, tête de série N1, s'est imposée devant la Française Nehira Sanon en deux sets (2-0). Exemptée du premier tour, Badache, avait dominé la Française Shyraze Bouslah (6-3, 6-2) au deuxième tour, avant d'enchaîner contre la Tunisienne Safia Allani (6-0, 6-0), puis devant la Française Zlata Bartanusz (6-3, 6-3). Le tableau des garçons a été remporté par le Français Lenny Petit aux dépens du Tunisien Mohamed Chetouane (6-3, 2-6, 6-2). L'Algérie a pris part à ce rendez-vous avec vingt-huit (28) joueurs (14 garçons et 14 filles).

**Agence de voyage  
SFICIFA  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05**

الرئيس / أمين الضبط

14.10.2024

مكتب التوثيق الموثق ميراوي كمال.  
الرمز : 00004490  
مغنية شارع العقید لطفي رقم 87 ولاية تلمسان.  
إعلان عن تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة  
تبعاً لعقد حمر من طرف الأستاذ ميراوي كمال  
موثق بمعنوية شارع العقید لطفي رقم 87 ولاية  
تلمسان بتاريخ: 2024/10/10 . فرر كل من  
الشركاء السيد(ة): بن صافة عبد الناصر باسمه  
وبحصته قائمها في حق القاصر بن صافة هواري،  
تأسيس شركة ذات المسئولية المحدودة ناصر  
إيكوزيوم، الموضوع: مقابلة متعددة الاتصال  
الصناعي بكل أنواعه ، تجارة بالتجزئة والجملة بكل  
أنواعها ، الإستيراد والتصدیر بكل أنواعه ، نشاطات  
الخدمات بكل أنواعها بما في ذلك النقل بكل أنواعه،  
تخزين السلع والبضائع ، توزيع السلع والبضائع .  
رأس المال: 100.000,00 دج)، المقر: كان  
ببلدية السوانى المكان المسئى الحرشة ولاية  
تلمسان المحل رقم 01 ولاية تلمسان، التسبيير:  
السيد: بن صافة عبد الناصر س يتم الإيداع القانوني  
لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري  
لولاية تلمسان.  
الموافق  
14 10 2024

14.10.2024

The image is a black and white advertisement for Wash'n Delivery. At the top left is a logo consisting of a circle with a stylized 'W' inside. To its right, the company name "WASH'N DELIVERY" is written in bold, uppercase letters, with "Le Pressing Qui Vient à Vous" in a smaller font below it. On the far right are icons for Facebook and Instagram. Below the logo, a large speech bubble contains the text "Bring your laundry, we'll wash it". Underneath this, the text "Call us" is followed by the phone number "0770 936 836". The bottom half of the image shows a close-up of a white laundry basket filled with folded laundry, resting on a light-colored surface.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العومي للحضرة القضائية  
الأستاذة الوالي زهرة  
حضررة قضائية لدى محكمة سيدى على  
حي 64 مسكن عماره د رقم 02 سيدى على  
إعلان عن البيع بالمزاد العلني  
بناء على الحكم المؤرخ في 2017/05/02 فهرس  
قم 000638-17 الصادر عن المحكمة الإدارية  
مستغانم والممهور بالصيغة التقنية المؤرخة في  
2018/02/06 تحت رقم 33. تعلن الأستاذة  
نوالى زهرة حضررة قضائية لدى محكمة سيدى  
على عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك الجنسية  
2024 بمحكمة سيدى على وذلك أيام قاضى  
بيو العقارية للعقار الآتى تعينه: التعيين محل  
جاري كان سيدى على مساحته الاجمالية 42م<sup>2</sup>  
حامل لقسم 98 مجموعة ملكية 36. السعر  
لافتتاحى : بمليون وستمائة ثمانون الف دينار  
جزائري 1.680.000 (00 دج) حسب الخبرة  
منجزة من طرف الخبر الأستاذ بوهنى عبد الله  
مودعة بامانة ضبط المحكمة سيدى على بتاريخ  
2024/02/1 فهرس رقم 66/1  
المحضرة القضائية  
14.10.2024

۱۴-۱۰-۲۰۲۴

مكتب التوثيق الأستاذ عبيدات محمد  
موثق بالسانايا وهران  
شارع باهی اعمر 05  
حل شركة ذات مسؤولية محدودة  
السجل التجاري  
رقم 22 - 31/00-0118889  
بموجب عقد تلقاء الأستاذ المذكور اعلاه يوم  
30 جويلية و 02 أكتوبر 2024 الذي  
سيسجل تم حل شركة ذات المسؤولية  
المحدودة المسماة ش ذ م ماجيتراد، مقرها  
السانانية المكان المسمى سيدی الخيار تحمل  
رقم 264 ولاية وهران عين السيد بلعيفة  
سمير مصفيها لها. نسختان من هذا العقد  
ستودعان بالمركز السجل التجاري بوهران.  
الموثق  
14.10.2024

14.10.2024

*Amis internautes,  
lisez*

# **LE CARREFOUR D'ALGÉRIE**

**sur le Net**

[www.lecarrefourdalgerie.dz](http://www.lecarrefourdalgerie.dz)





•2

09h30 Amour, gloire et beauté  
 10h00 Les Feux de l'amour  
 10h45 Petits plats en équilibre  
 10h50 Les douze coups de midi  
 11h55 Petits plats en équilibre  
 12h00 JT 13h  
 12h40 Petits plats en équilibre  
 12h45 Météo  
 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
 13h20 Mon conte de fées de Noël  
 15h00 Noël au château enchanté  
 16h30 Star Academy, la quotidienne  
 17h30 Ici tout commence  
 18h10 Demain nous appartient  
 19h00 JT 20h  
 19h25 Tirage du Loto  
 19h35 Belgique / France  
 21h45 Après match  
 22h15 Eurodreams  
 22h20 New York Unité Spéciale  
 23h10 Esprits criminels  
 00h15 Les experts : Miami  
 00h55 Les experts : Miami



•3

07h15 Time - Prisonnières  
 08h01 Time - Prisonnières  
 08h47 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
 09h26 The Pod Generation  
 11h13 La boîte à questions  
 11h23 En aparté  
 11h58 Clique  
 12h29 Sound of Freedom  
 14h36 Tchi tcha  
 14h59 Iris et les hommes  
 16h34 Le Ravissement  
 18h09 La boîte à questions  
 18h17 Clique  
 18h52 En aparté  
 19h30 En aparté  
 20h06 Paris Has Fallen  
 20h51 Halo  
 21h50 Halo  
 22h43 Clique  
 23h31 Une année difficile  
 01h27 L'hebd'Hollywood  
 01h41 The Extortion  
 03h23 Le pays des ânes  
 03h36 Wellington / Counties Manukau



arte

05h40 Incroyables transformations  
 06h30 Incroyables transformations  
 07h30 Incroyables transformations  
 08h35 M6 Boutique  
 09h45 Ça peut vous arriver  
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12.45  
 13h40 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h50 Un jour, un doc  
 17h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !  
 18h35 Le juste prix  
 19h45 Le 19.45  
 20h35 Scènes de ménages  
 21h10 L'amour est dans le pré  
 21h55 L'amour est dans le pré  
 23h00 L'amour vu du pré  
 23h55 Et si on se rencontrait ?  
 00h25 Enquête exclusive  
 01h45 Enquête exclusive

10h35 Faire l'histoire  
 10h50 L'Équateur, au sommet de la biodiversité : De l'Amazonie aux volcans andins  
 11h45 Cuisines des terroirs  
 12h35 Le tonnerre de Dieu  
 14h20 Les maîtres des abeilles  
 14h45 Les orques, princes des mers  
 15h30 L'odyssée des baleines à bosse  
 16h20 Invitation au voyage  
 17h05 Invitation au voyage  
 17h55 Seniors LGBT+ en Espagne  
 18h30 Le dessous des images  
 18h45 Arte journal  
 19h05 28 minutes  
 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
 19h55 La Sirène du Mississippi  
 21h55 Les deux Anglaises et le continent  
 23h05 Sur l'autre rive  
 00h20 Simon Rattle dirige Schönb erg  
 02h10 ARTE Concert Festival 2022

## TÉLÉVISION | 15



20h10

## MES HÉROS



Maxime, tente de sauver sa compagnie d'ambulances et sa vie de famille. Il apprend que sa mère, Olga, vient d'être emprisonnée pour s'être opposée à un policier qui brutalisait sa femme. Il accepte de la ramener chez elle à condition qu'elle se réconcilie avec son mari, Jacques, avec qui elle est fâchée. En chemin, ils croisent le petit Tiemoko, sans papier en situation précaire, et l'emmènent avec eux. C'est le début d'un week-end familial à la campagne.

**Acteur:** Josiane Balasko (Olga), Gérard Jugnot (Jacques), Clovis Cornillac (Maxime)..

•2

## DISPARITION INQUIÉTANTE



Marié, deux enfants, un petit pavillon, Tony coche toutes les cases du bonheur de carte postale. Mais cette perfection a un prix et ses fins de mois seraient intenables sans les petits deals auxquels il se livre en cachette de sa famille. Tony s'accorde de ces coups de canif à ses valeurs jusqu'à ce que, Laura, l'une de ses clientes meurt d'une overdose. L'enlèvement de la procureure Dassault serait-il en lien avec ce fait divers ? C'est ce que va tenter de découvrir Maya Rosetti, enceinte, en explorant l'intimité d'une femme dont elle ignorait tout.

**Realisateur:** Arnaud Mercadier  
**Scénariste:** Johanne Rigoulot

20h11

## PARIS HAS FALLEN



Jacob Pearce menace directement la présidente de la République. Il fait appel à un redoutable spécialiste capable de concevoir une bombe puissante. Pendant ce temps, Vincent et Zara suivent la trace à Paris d'un de ses complices Sami Bensaïd. Ils s'intéressent tout particulièrement à la fiancée de ce dernier, une Afghane arrivée en France illégalement grâce à un réseau de passeurs. Les policiers découvrent qu'elle doit encore trouver de l'argent pour les rembourser.

**Acteur:** Tewfik Jallab (Vincent Taleb), Ritu Arya (Zara Taylor), Sean Harris ()

**Scénariste:** Howard Overman



Arrêt de la CJUE

## Message «très fort» confirmant la nature juridique de la question du Sahara occidental

Le représentant du Front Polisario aux Nations unies et coordonnateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Mohamed Sidi Amar, a affirmé, samedi à Bilbao, que l'arrêt rendu par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) relatif à l'ilégalité des accords entre l'Union européenne (UE) et le Maroc sur les ressources naturelles sahraouies, était un message "très fort" qui confirme la nature juridique de la question du Sahara occidental. En marge de sa participation au 3e Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le peuple sahraoui, Mohamed Sidi Amar a affirmé à l'APS que le message de la CJUE était "très fort", car il confirme premièrement la nature juridique de la question du Sahara occidental comme question de décolonisation, et deuxièmement parce qu'il appelle les Nations Unies à accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance". S'agissant de sa participation la semaine dernière à New York aux travaux de la 4e commission de l'Assemblée générale (AG) des Nations unies, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, le diplomate sahraoui a souligné qu'un grand nombre de ceux qui ont présenté des requêtes sur le Sahara occidental ont évoqué l'arrêt rendu récemment par la CJUE, mettant l'accent sur son importance, car ce dernier réaffirme et renforce l'arsenal juridique qui encadre la question du Sahara occidental en tant que question de décolonisation.

Ghaza

## MSF demande l'envoi d'aide humanitaire au nord

L'ONG humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF) a lancé un appel urgent pour l'acheminement de matériel humanitaire vers le nord de Ghaza, où des milliers de personnes sont assiégées par l'armée sioniste, notamment dans le camp de Jabalia, devenu le théâtre de bombardements meurtriers. L'organisation a exigé, ce vendredi, des mesures pour garantir la protection des civils et des hôpitaux, ainsi que l'entrée rapide de fournitures humanitaires essentielles. Sarah Woelsticky, coordinatrice du projet MSF, a déclaré: «Personne n'est autorisé à entrer ou à sortir, et quiconque essaie est tué». Elle a également souligné que 5 membres du personnel de MSF sont actuellement coincés dans le camp, craignant pour leur vie. Haidar, un chauffeur de MSF, a partagé son témoignage poignant depuis le camp de Jabalia: «Nous étions à l'hôpital Al-Yemen Al-Saeed, mais ils l'ont bombardé et près de 20 personnes ont été tuées. Je ne sais pas quoi faire, nous pourrions mourir à tout moment. Les gens meurent de faim. J'ai peur de rester, mais j'ai aussi peur de partir». MSF a expliqué que les forces sionistes ont ordonné des évacuations le 7 octobre dans le camp de Jabalia tout en menant des attaques simultanées, empêchant ainsi les habitants de quitter la zone en toute sécurité. Les expulsions forcées et les bombardements incessants transforment le nord de Ghaza en un paysage de décombres inhabitable.

Moyen-Orient

## «La vie des enfants déchirée de manière inimaginable»

La vie des enfants en Palestine et au Liban est "déchirée de manière inimaginable", a déploré la directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Catherine Russell. "Des dizaines de milliers d'enfants sont morts. Des milliers d'autres sont en captivité, déplacés, orphelins, déshérités et souffrent de traumatismes causés par la violence et la guerre", a déclaré Mme Russell dans un communiqué, relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa. Appelant à la protection des civils, y compris les enfants, les travailleurs humanitaires et les infrastructures civiles, notamment les écoles et les établissements de santé, la responsable a aussi plaidé pour un accès "sans entrave" à l'aide vitale, soulignant que "ces obligations sont manifestement bafouées". Qualifiant de "honteuses" la mort et les souffrances



des enfants, elle a indiqué que "les effusions de sang et les horreurs quotidiennes pour les enfants sont un affront aux valeurs les plus fondamentales de l'humanité". "La violence contre les enfants, les plus vulnérables d'entre nous, doit cesser", a-t-elle poursuivi. Malgré une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU

appelant à un cessez-le-feu immédiat, l'entité sioniste poursuit une offensive brutale contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant plus de 42.200 martyrs, principalement des femmes et des enfants, et plus de 98.300 blessés, tandis qu'au Liban plus de 2.255 personnes sont tombées en martyr.

Sud du Liban

## La Croix Rouge à nouveau frappée par les raids

Le dimanche 13 octobre 2024, une équipe de la Croix-Rouge libanaise a été touchée par une frappe aérienne alors qu'elle intervenait sur les lieux d'une précédente attaque à Sirbin, dans le sud du Liban. Les secouristes étaient en coordination avec les forces de la FINUL lorsqu'ils sont arrivés sur place pour porter secours aux victimes. Malheureusement, alors qu'ils cherchaient des survivants, une deuxième frappe a ciblé la même maison, provoquant des commotions chez les volontaires et endommageant deux ambulances. Heureusement, les membres de l'équipe de secours ont subi des blessures légères, et aucun décès n'a été rapporté parmi eux. Cet incident illustre la gravité de la situation humanitaire dans le sud du Liban, où même les équipes de secours ne sont pas épargnées par les frappes aériennes israéliennes. Le bilan des victimes civiles au Liban reste difficile à établir en raison de la poursuite des frappes dans plusieurs régions, notamment au sud, où des infrastructures civiles et médicales ont été sévèrement touchées. Depuis le 30 septembre 2024, le bilan des victimes au Liban continue de s'aggraver en raison des frappes israéliennes intensifiées, notamment dans les régions du sud du pays. À la date du 15 octobre 2024, le



ministère libanais de la Santé a rapporté un total de 2 229 morts et 10 380 blessés. Ces pertes incluent des civils, des membres des équipes de secours, ainsi que des femmes et des enfants, victimes des bombardements israéliens qui touchent aussi bien des infrastructures civiles que militaires. Les régions les plus touchées sont le sud du Liban et l'est, où les bombardements visent des positions présumées du Hezbollah. Par exemple, le 23 septembre, une journée particulièrement meurtrière, plus de 500 morts avaient été signalés en raison des frappes mas-

sives sur « plus de 300 sites » dans ces régions. Des infrastructures vitales telles que des hôpitaux et des écoles sont également visées, provoquant des déplacements massifs de population vers des zones plus sûres comme Tyr et Beyrouth. La situation humanitaire est critique, avec près de 1,2 million de personnes déplacées au Liban depuis le début de l'escalade en septembre. Les attaques contre les équipes de secours, comme celles de la Croix-Rouge libanaise à Sirbin, soulignent la dangerosité des opérations humanitaires dans ce contexte de guerre.

Cisjordanie occupée

## Au moins 30 Palestiniens arrêtés

Au moins 30 Palestiniens, dont des ex-détenus, ont été arrêtés dans la nuit de samedi à dimanche, en Cisjordanie occupée par les forces d'occupation sioniste, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa. La Commission des Affaires des prisonniers et ex-prisonniers palestiniens et le Club des prisonniers ont indiqué dans un communiqué conjoint, relayé par l'agen-

ce palestinienne de presse, Wafa, que ces arrestations ont touché les gouvernorats d'El-Khalil, Jénine, Beit Laham, Naplouse, Qalqilya et Ramallah. La vaste campagne d'arrestations a été accompagnée d'agressions contre les détenus et leurs familles, ainsi que de dommages et de destructions considérables à leurs maisons, selon le texte. Depuis le début de l'agression sioniste en

cours contre la bande de Ghaza le 7 octobre 2023, plus de 11.200 Palestiniens de Cisjordanie occupée, y compris d'El-Qods, ont été arrêtés par l'armée d'occupation, ont-ils ajouté. Pour la Commission et le Club des prisonniers, les campagnes d'arrestations sont l'un des outils les plus importants de la politique de punition collective de l'occupation, pour cibler les Palestiniens.